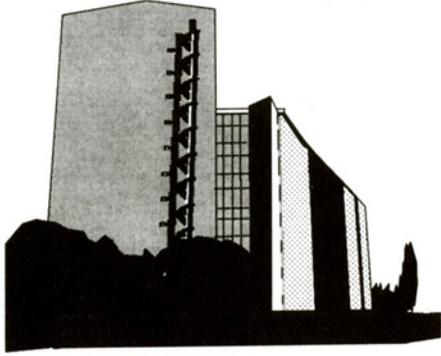


LES MOULINS DE L'ORBIQUET AU XIX^e SIÈCLE



LES CAHIERS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU CALVADOS
N° 3 - JUIN 1995



**Archives départementales
du Calvados**
61 rue de Lion-sur-Mer
14000 CAEN

Service éducatif

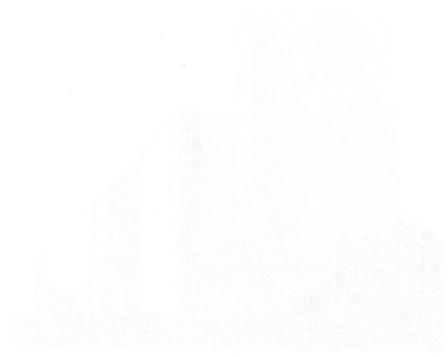
**LES MOULINS DE L'ORBIQUET
AU XIX^e siècle :
L'AGE D'OR D'UNE VALLEE**

par

**Annie Fettu
Institutrice**

**Caen
1995**

Document communiqué
en vertu de la loi
du 17 juillet 1978
relative à l'accès
à l'information
documentaire

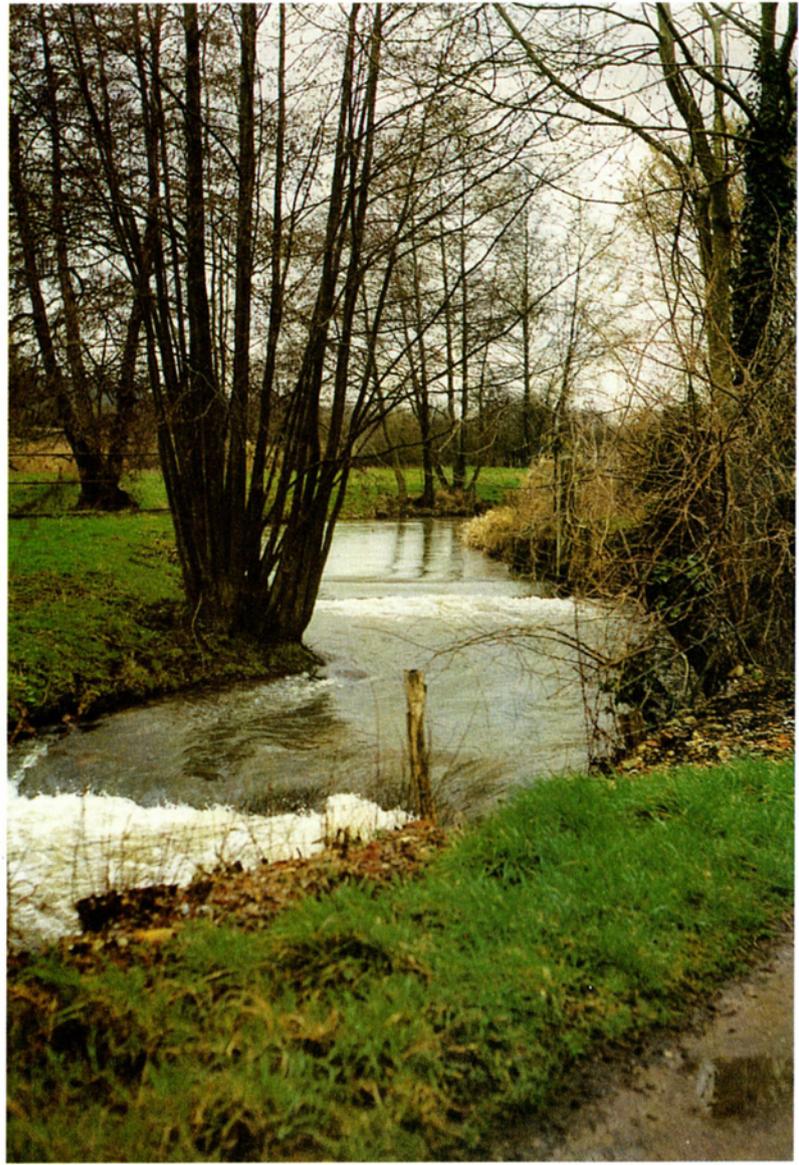


LES HONNABLES DÉPUTÉS
M. BÉATRICE POULLE
M. GUY-ANDRÉ HENRI

100
1007 2000
1000000

Dactylographie : Corinne Garcia
Mise en page, réalisation : Béatrice Poulle
Imprimerie du Conseil général du Calvados

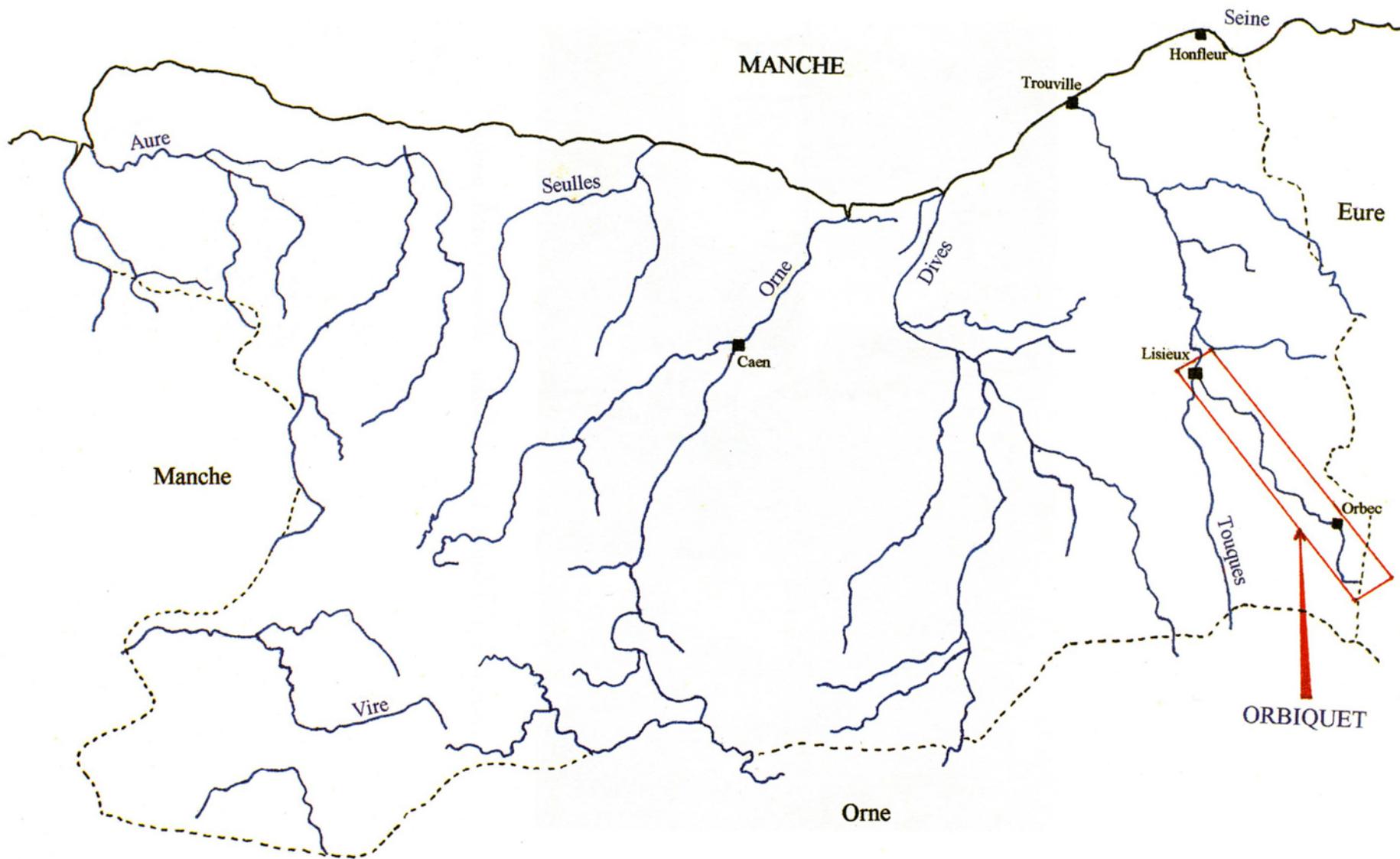
L'ORBICQUET,



UNE RIVIÈRE EN PAYS D'AUGE



Source de l'Orbiquet à la Folletière-Abemon (carte postale)



LES RIVIERES DU CALVADOS

L'ORBICQUET

L'Orbiquet, appelé autrefois l'Orbec ou rivière d'Orbec, prend sa source à la Folletière-Abenon, à 4 km au sud-est de la petite ville d'Orbec.

Outre une multitude de petits ruisseaux, il reçoit le Tordouet, la Vespière, les Osiers, les Bellières, la Courtonne (grossie du Courtonnel), la Marolles (appelée aussi le Livet), la Prébende, le Carrelet et le Graindin, avant de terminer un parcours très sinueux de 32 km qui lui fait rejoindre la Touques à Lisieux.

L'Orbiquet (ou ses affluents) arrose successivement les communes suivantes :

La Folletière-Abenon
Cordebugle
Friardel
Orbec
Saint-Martin de Bienfaite
La Chapelle-Yvon
Saint-Pierre-de-Mailloc
Saint-Julien-de-Mailloc
Saint-Martin-de-Mailloc
Saint-Denis-de-Mailloc (appelé anciennement Saint-Denis-du-Val-d'Orbec)
Le Mesnil-Guillaume
Glos
Beuvillers
Saint-Jacques (rattachée à Lisieux en 1960)
Lisieux.

L'abondance de sa source et la force de son débit (400 l/s) ont permis, il y a plusieurs siècles, l'installation de moulins à roue sur ses rives, puis d'usines à vocation textile qui ont connu un développement considérable au siècle dernier.

QUELQUES REMARQUES SUR LES NOMS DE RIVIERES DANS LE CALVADOS :

Les Anciens avaient coutume de désigner les communes du même nom que les rivières, ainsi :

- ♦ Dives-sur-Mer à l'embouchure de la Dives
- ♦ Touques sur la Touques
- ♦ Vire sur la Vire
- ♦ Laize-la-Ville sur la Laize
- ♦ Marolles sur la Marolles
- ♦ Courtonne-la-Meurdrac sur la Courtonne
- ♦ Orbec sur l'Orbec



UN PEU D'HISTOIRE

LE PRINCIPE DU MOULIN A ROUE

La pente d'une rivière n'étant pas toujours suffisante, ni le débit de l'eau assez puissant, les hommes, dès l'Antiquité, ont eu l'idée de détourner l'eau afin d'augmenter sa force par un dénivelé.

Celui-ci entraîne un débit plus fort de l'eau, laquelle vient taper sur les aubes de la roue et la fait tourner.

La roue est elle-même reliée au moyen d'engrenage à des mécanismes permettant de moudre, déchiqueter, battre puis, plus tard, d'entraîner des métiers.

Depuis la Révolution française, les moulins ne sont plus un privilège féodal et chaque demande de prise d'eau doit faire l'objet d'une étude des ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Ces spécialistes hydrauliciens se déplacent sur les lieux du futur moulin, étudient le dénivelé, les prises d'eau, les plaintes éventuelles des riverains ou des autres propriétaires de moulin, avant de donner leur avis au préfet, qui accorde ou non, *in fine*, son autorisation.

C'est que l'on appelle le "règlement d'eau".

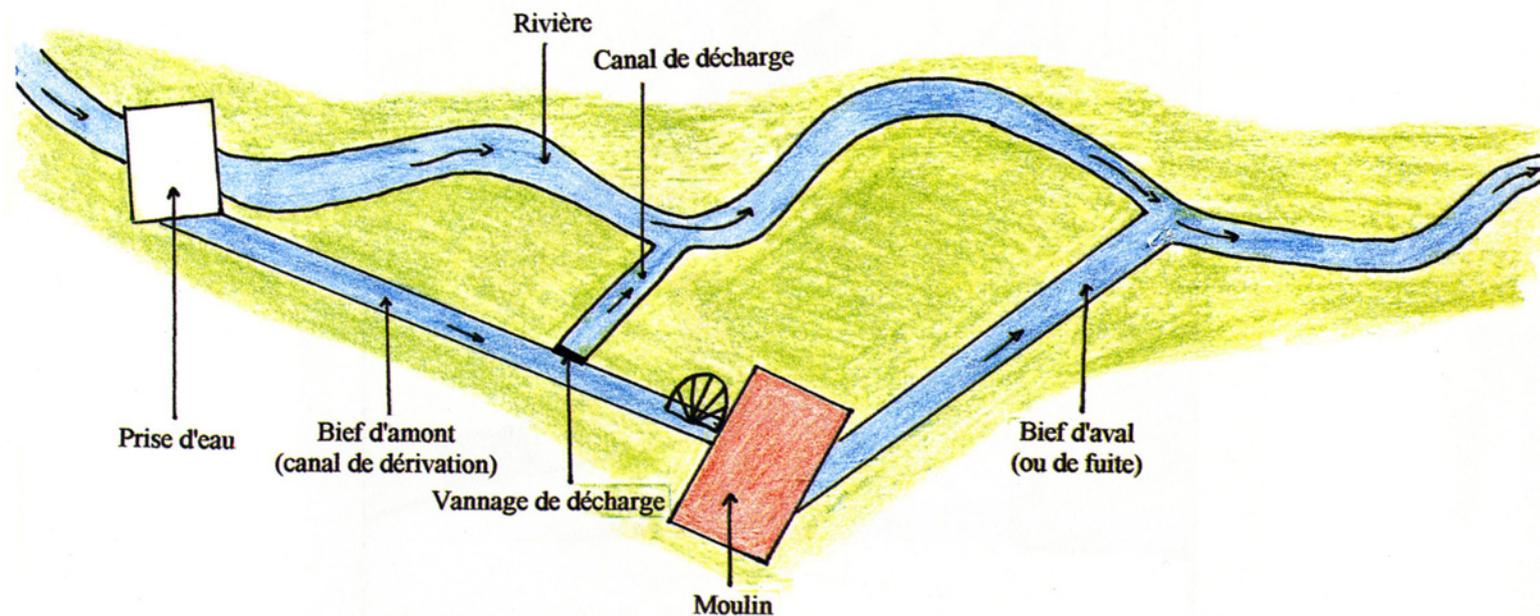


Schéma d'implantation d'un moulin sur une rivière

LES MOULINS AVANT LA REVOLUTION

L'Origine des moulins de la vallée de l'Orbiquet est très ancienne et remonte au Moyen âge. Quelques exemples :

▪ A LISIEUX :

Les évêques étaient seigneurs et propriétaires des eaux de la ville et possédaient donc tous les "moulins à ban".

Ainsi le moulin à tan que possèdent les sieurs Morel et Rebut au début du XIX^e siècle a-t-il été vendu par les évêques à la Communauté des tanneurs en 1436 [Archives du Calvados, S 12806/a].

▪ A ORBEC

En 1130 sont attestés le Grand Moulin et le Petit Moulin, tous deux destinés à la mouture du grain.

Sont attestés également le moulin à blé d'Orbiquet en 1238 et le moulin à foulon sur le ruisseau de la Vespière en 1399 [Art de Basse-Normandie, n° 101, p. 34].

C'est aussi la veuve Vigné, en l'an XIII (c'est-à-dire en 1805) qui, dans une lettre au préfet, fait remonter l'origine de ses deux moulins (moulin à foulon et moulin à grain), installés de part et d'autre de la rivière, au XV^e siècle [Archives du Calvados, F 6360].

C'est ainsi qu'à la veille de la Révolution Française, Orbec peut s'enorgueillir de trois halles :

- ♦ la Halle aux grains et aux cuirs
- ♦ la Halle aux laines
- ♦ la Halle aux toiles

L'industrie textile est étroitement liée à l'agriculture de la région augeronne. Les cultures de lin et de chanvre sont traditionnelles et permettent d'entretenir le travail des foulonniers et des froctiers.

Quant à l'élevage, il alimente les multiples tanneries et corroyeries. On trouve même encore la présence, en 1825, à Lisieux de deux fabriques de couvertures en poils de boeuf, destinées à être vendues à Paris, qui utilisent 27 ouvriers (fileurs et tisseurs)[Archives du Calvados, M 8069].

LE "PLAN JOBEY"

Le plan que Charles Jobey a dressé d'Orbec en 1760 est intéressant, car il met en valeur :

▪ LES COURS D'EAU :

- ♦ l'Orbiquet
- ♦ la Rigole, n° 22
- ♦ le courant d'eau de la Vespière, n° 30
- ♦ le ruisseau des Religieuses

▪ LES HALLES

- ♦ la halle à la toile, n° 12
- ♦ les grandes halles, n° 14
- ♦ la halle à la laine, n° 27

▪ LES MOULINS :

- ♦ un moulin foulon, n° 20
- ♦ le petit moulin, n° 34
- ♦ le moulin du pont, n° 41
- ♦ le grand moulin, n° 45
- ♦ le moulin à tan du pont de pierre, n° 46

HEURS ET MALHEURS DU MEUNIER SOUS L'ANCIEN REGIME

Quand on sait la place primordiale que prend le pain dans l'alimentation quotidienne des simples gens et leurs craintes face aux disettes qui se répètent de manière endémique, on comprend la méfiance qu'inspire le meunier, accusé à tort ou à raison de profiter de la misère du peuple.

Les "fripons de meuniers" sont accusés de tous les maux, en témoignent ces quelques lignes extraites de l'histoire d'Orbec rédigée par Charles Jobey en 1762 [Archives du Calvados, F 6360].

"Il leur est défendu d'avoir sur la trémie*, ni aux environs, des huches, ruches, coffres, de portes ni fenêtres ouvrant ni aucune communication (...)

Aucune sorte d'animaux et particulièrement porcs ni chiens, ni chats, aucune volaille, poules, canards, pigeons.

Le meunier et son moulant doivent être en simple veste, sans aucune poche sur eux, on prétend même qu'ils doivent avoir la tête rasée de peur qu'il ne tombe de leurs cheveux dans la farine".

En 1762 a lieu à Orbec le procès d'un meunier, convaincu d'avoir pris jusqu'à 40 livres et mêlé de la sciure de bois dans la farine, du sable et du gravier.

L'infortuné, préalablement marqué au fer de trois lettres, "G A L" se voit condamné à la galère perpétuelle, après qu'on lui eut confisqué tous ses biens.

Selon l'auteur de ces lignes,

"On ne punit pas assez vigoureusement ces sortes de gens qui sont des voleurs effectifs".



LE DEVELOPPEMENT DES MOULINS

"**ENRICHISSEZ-VOUS !**" Ce conseil de François Guizot, ministre de Louis-Philippe très attaché au Pays d'Auge, illustre assez bien la théorie libérale qui accompagne la révolution industrielle. Cette doctrine sera aussi celle de Napoléon III à la fin de son règne : "Toutes les libertés sont soeurs, la liberté commerciale engendrera toutes les autres."

C'est l'époque de l'implantation de voies ferrées dans tout le pays, en particulier dans le Pays d'Auge : une ligne de chemins de fer, de Lisieux à Orbec, inaugurée en 1873, relie les principales communes de la vallée de l'Orbiquet, une autre relie Lisieux à Honfleur, complétant ainsi un réseau déjà dense.

C'est aussi l'époque de l'augmentation du trafic portuaire à Caen, Honfleur, Trouville. On importe du coton des Etats-Unis, du lin de Haute-Normandie, des Flandres et de Russie, des cuirs du Brésil et d'Argentine, ainsi que du bois des îles pour la teinture [Adolphe Joanne, *Géographie du Calvados*, Paris, Hachette, 1880].

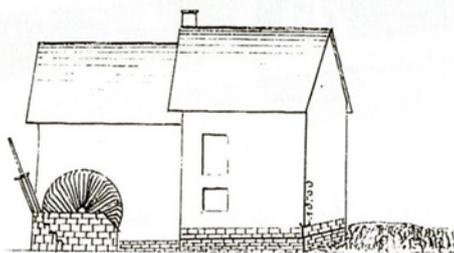
C'est ainsi que, très rapidement, des industries textiles traitant la laine, le coton et le lin vont se développer et prospérer dans la vallée de l'Orbec, soit en transformant les moulins existant déjà, soit en construisant de nouvelles usines.

▪ QUELQUES EXEMPLES A LISIEUX :

- La veuve Bordeaux-Fournet, rue aux Fèvres, dont l'usine se composait d'un simple moulin à foulon puis d'un moulin à blé, transforme ces moulins "en usine propre à la fabrication des étoffes de Lisieux" en 1834 et embauche 300 ouvriers.
- Le sieur Guiot transforme le moulin à blé qu'il a acquis de l'hospice de Lisieux en filature de coton en 1843.
- Le sieur Labbey construit deux moulins à foulon pour "former plus tard un établissement industriel plus important" en 1834.
- Le sieur Vasseur, propriétaire d'un moulin à foulon, ajoute une deuxième roue pour implanter une filature de laine en 1825.

L'essor considérable qu'a connu la vallée de l'Orbiquet à partir de 1830 n'est pas le fait du hasard ; il s'appuie sur une tradition artisanale très ancienne qui a su tirer profit du débit exceptionnel de la rivière d'Orbec, et sur la position centrale en Normandie du pôle Lisieux-Orbec [Le Pays d'Auge, avril 1983].

La modernisation des techniques de production a fait le reste.



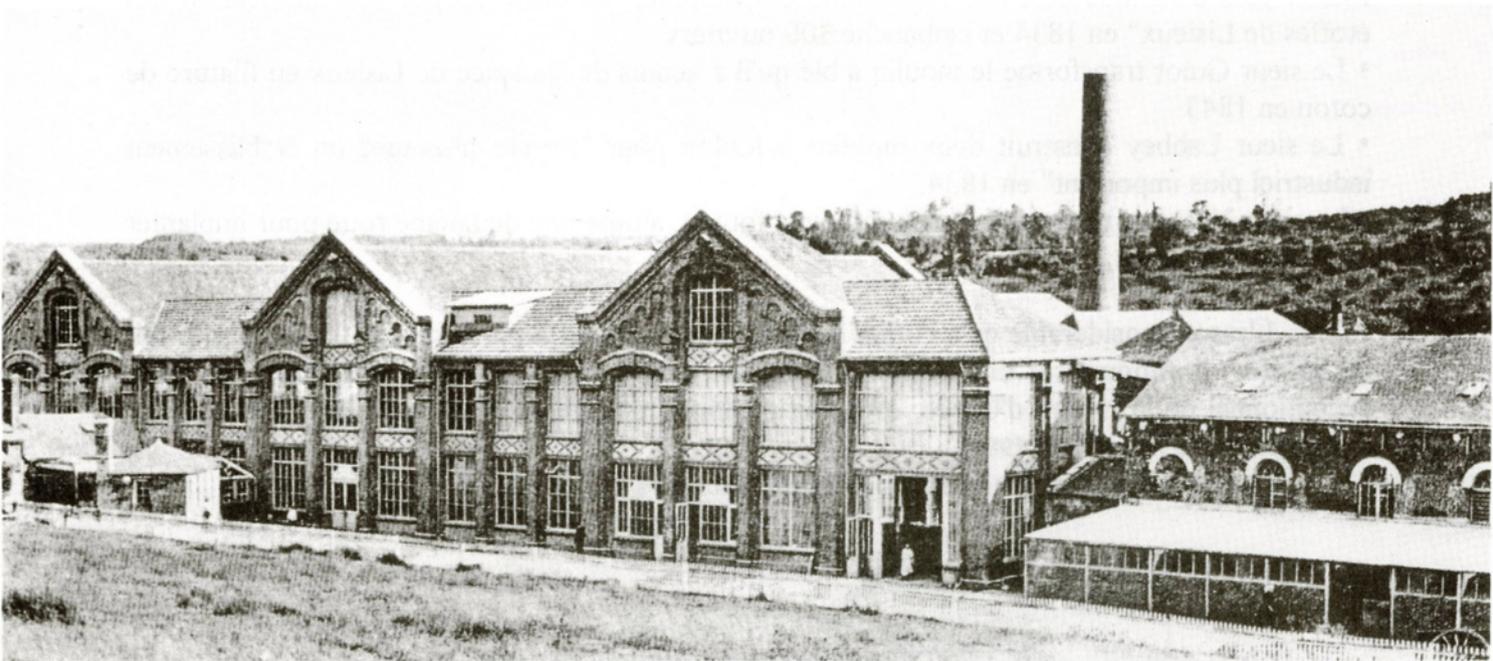
Moulin de la veuve Peulevey, Saint-Martin-de-Mailloc [Archives du Calvados, S 12807]

Les industriels installent des métiers à tisser mus par la force hydraulique, ce qui augmente la production, puis construisent des usines fonctionnant à la vapeur sur le site même des moulins.

De grandes fortunes se font jour, on peut même parler de dynasties en ce qui concerne les frères Laniel (lesquels montent une usine de tissage de lin à Beuvillers, sur le site de la blanchisserie Petit en 1843 avec 355 ouvriers, avant de reprendre l'usine d'Orival à Lisieux en 1865), ou la famille Fournet, dont la saga remonte à 1834 avec Madame Bordeaux-Fournet, laquelle campe sa première usine en plein centre de Lisieux (un de ses descendants, Duchêne-Fournet, sera d'ailleurs conseiller général du canton de Lisieux dans les années 1925).

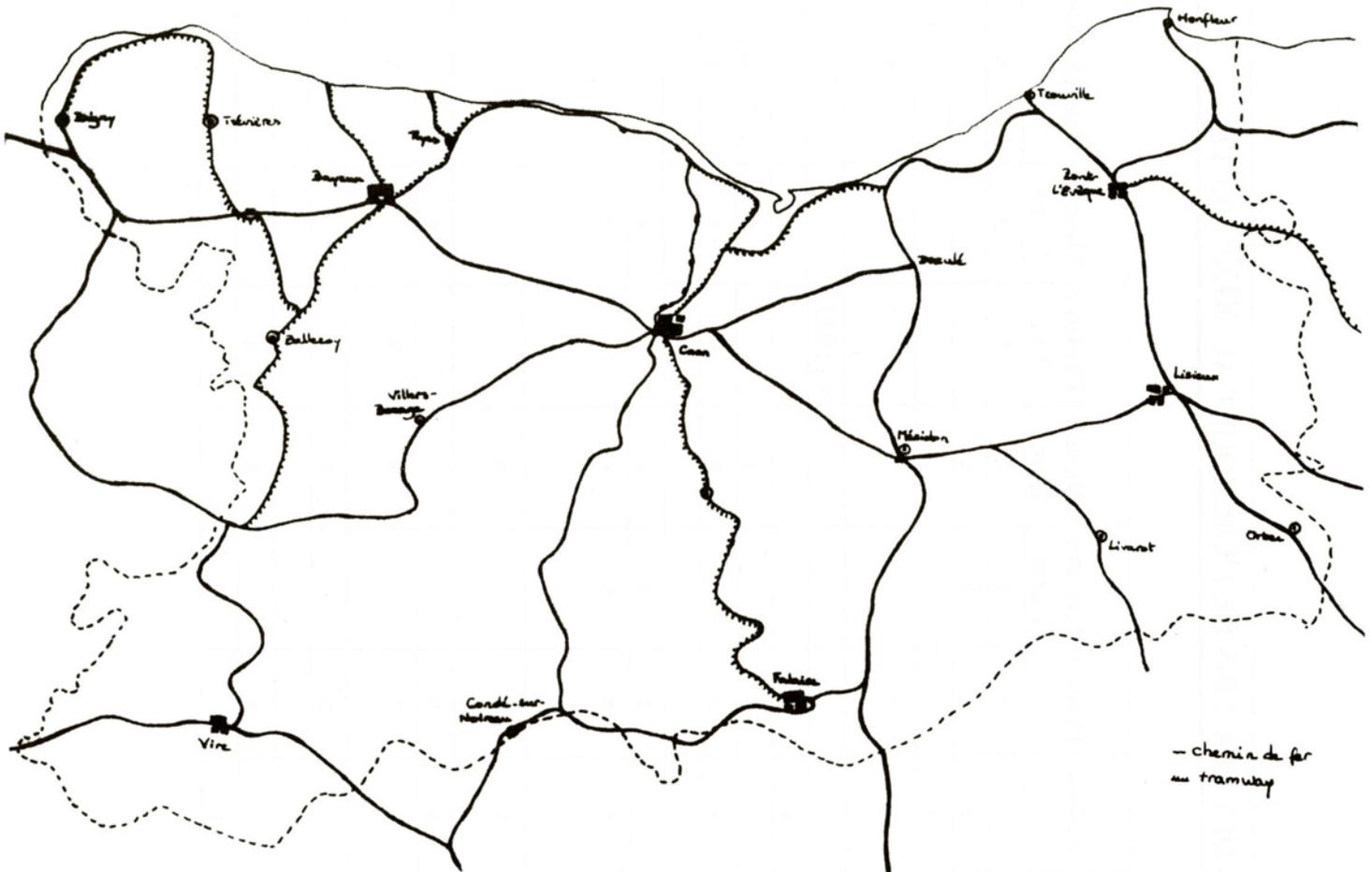
L'exposition universelle de Paris, qui se déroule en 1855, est l'occasion pour les grands patrons textiles de l'Orbiquet de mettre en valeur leur production [*Le département du Calvados à l'exposition universelle de Paris, Br 3127*].

Messieurs Fournet et Lambert obtiennent chacun une médaille de deuxième classe pour la production de toile cretonne "remarquée pour sa perfection et sa solidité et répondant parfaitement aux divers emplois de la toile de ménage", et Messieurs Laniel frères, une médaille de première classe. Quant à Madame veuve Bordeaux-Fournet et Monsieur Duchesne-Fournet, ils se voient décerner une médaille de bronze pour la production de frocs*.



Usine Laniel, à Beuvillers (au début de notre siècle)

CHEMINS DE FER DU CALVADOS



La carte ci-dessus, qui met en valeur le maillage dense des voies ferrées, montre bien comment Lisieux et Orbec ont pu tirer profit des liaisons avec le reste de la Normandie via Evreux, Falaise, Argentan, et même au-delà avec l'Anjou, la Bretagne, la Picardie ou l'Île de France, les ports comme Caen, Trouville, Honfleur ou Le Havre permettant les échanges outre-mer.

LES MOULINS À GRAINS

LE MOULIN A GRAIN

C'est le type de moulin le plus ancien. Il n'est pas inutile de rappeler que le pain reste encore la nourriture de base au XIX^e siècle.

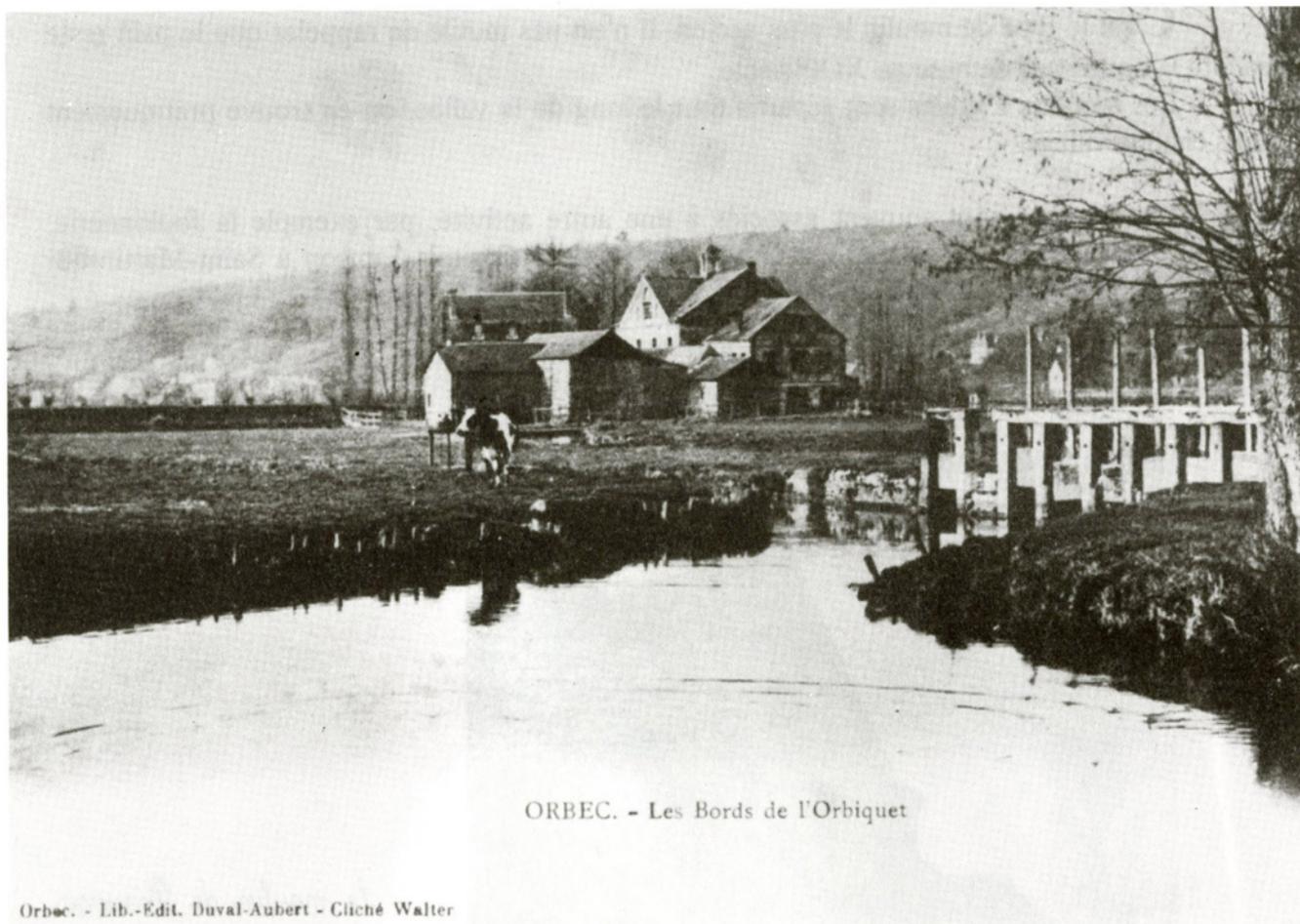
Les moulins à grains sont répartis tout le long de la vallée, on en trouve pratiquement dans chaque village.

Ces moulins sont souvent associés à une autre activité, par exemple la foulonnerie, comme à celui de la veuve Vigné à Orbec, ou du sieur Casimir Samson à Saint-Martin-de-Mailloc, ou la filature de laine comme le moulin de Beauvoir à Orbec.



*Le moulin de Beauvoir
à Orbec*

LE MOULIN DE BEAUVOIR



Carte postale représentant le moulin de Beauvoir, d'abord moulin à foulon puis moulin à blé doublé d'une filature de laine avant d'être utilisé comme menuiserie.

A droite, la très ancienne "digue des sept vanes", qui permettait autrefois l'irrigation des prairies qui bordent l'Orbiquet suivant le pratique ancestrale des "prés baignants".

MEUNIER LARRON

Meunier larron,
Voleur de blé,
C'est ton métier.
La corde au cou,
Comme un coucou,
Le fer aux pieds,
Comme un damné,
Quat' diabl' à t'entourer,
Qui t' emport' ront dans l' fond d' la mé.

Cette vieille chanson populaire, qui n'est pas à la gloire du meunier, illustre la mauvaise réputation dont jouit ce corps de métier.



Le petit moulin à Orbec

LES MOULINS À TAN

LE VIEUX MANOIR D'ORBEC



Le Vieux Manoir d'Orbec, aujourd'hui musée d'arts et traditions populaires, a été construit en 1568, pour un tanneur nommé Le Portier.
Il est la preuve du passé artisanal prospère de la ville

LE MOULIN A TAN

Le moulin à tan utilise la force hydraulique pour broyer des écorces de chêne qui proviennent le plus souvent de la coupe de bois-taillis des alentours, effectuée au printemps à la montée de la sève.

Le mouvement de la roue déclenche le travail en alternance de nombreux couteaux écrasant les morceaux d'écorce.

Le tanin ainsi obtenu est acheminé vers les tanneries, usines installées au bord de l'eau où sont traitées les peaux de vache, de porc, de veau etc. pour obtenir du cuir.

▪ LES CUVES :

Le tanin est placé au fond de grandes cuves remplies de "jus tannant", on alterne ensuite avec les peaux préalablement "épilées".

La macération peut alors durer jusqu'à 18 mois, il en va de la qualité du produit.

D'autres opérations plus complexes et exigeant la force des tanneurs interviennent : le pilonnage des peaux, le baignage de celles-ci dans la rivière, (ce qui n'est pas sans poser des problèmes de pollution), l'addition de produits chimiques comme l'alun, le tanin de sumac ou le sel, le séchage sur des perches...

A noter que le tanin devenu trop vieux pour être utilisé est récupéré et sert de combustible après qu'il a été tassé puis séché.



Les cuves ou fosses à tanin



Une tannerie (Encyclopédie de Diderot et d'Alembert)

À l'aide de son couteau à débourrer, le tanneur racle la peau pour la débarrasser de ses poils.

Si les activités du cuir sont secondaires dans l'économie de la vallée de l'Orbec au XIX^e siècle, les tanneries sont encore présentes :

- à Lisieux, comme le moulin Launay sur le "ruisseau des tanneurs".
- à Orbec : le moulin Picart, le moulin Massart, le moulin Mordefroy, le moulin des Rencontres.
- à la Chapelle-Yvon
- à Saint-Pierre-de-Mailloc

LE VIEUX MOULIN DU PONT DE PIERRE



Cette carte postale d'Orbec du début du siècle représente le moulin à tan du Pont de Pierre.

*"Que cette villotte était donc charmante ! ...
Il aimait ces ruisseaux qui galopèrent dans la ville..."*

Jean de la Varenne, *Coeur pensif*

LES MOULINS À PAPIER

LE MOULIN A PAPIER

La fabrication de papier occupe peu de moulins entre Lisieux et Orbec.

Tout comme pour le moulin à foulon, le mouvement de la roue se transmet, au moyen d'un arbre à cames, à des maillets munis de pièces métalliques qui frappent alternativement la pâte à papier. Celle-ci est située dans une cuve contenant de l'eau. La pâte à papier est ensuite traitée feuille à feuille par les ouvriers papetiers. Le papier fabriqué est transporté à Paris pour y être vendu.

▪ LES QUELQUES MOULINS A PAPIERS AU XIX^e SIECLE :

- Glos
- Saint-Julien-de-Mailloc
- Saint-Denis-de-Mailloc : ce moulin emploie 6 ouvriers en 1824
- Saint-Martin-de-Mailloc, moulin du sieur Modeste Samson (1859)
- Orbec, moulin Dubos, spécialisé dans la production de papier goudron.
- Saint-Martin-de-Bienfaite-la-Cressonnière, moulin de Moinsville, sur le ruisseau de la Pigeonnière (1867)?
- Le Mesnil-Guillaume est certainement le village de la vallée le plus spécialisé dans la production de papier, avec ses trois moulins, l'un depuis 1820, les deux autres depuis 1774, qui fabriquent ensemble 800 rames par an avec de 20 à 24 ouvriers. Le moulin Blanchet, qui ne fonctionne que de nuit, produit 1500 rames par an (signalons au passage que les enfants employés dans les moulins des sieurs Dubos et Blanchet ne sont pas rémunérés) [Archives du Calvados, M 8614].

On ne pouvait trouver plus belle illustration pour évoquer les moulins à aube que cette page de G. Bruno, extraite du best-seller des écoliers de la III^e République :

Le Tour de la France par deux enfants (librairie classique Eugène Belin).

Ce texte, d'un lyrisme étonnant, a le mérite d'expliquer de façon simple le principe de l'énergie hydraulique, utilisée pour le fonctionnement d'un moulin à papier installé dans les Vosges.

Cette région n'est pas la seule région papetière de France, puisque le Calvados, et en particulier la vallée de l'Orbiquet avec ses huit papeteries employant 243 ouvriers, chiffre sa production de 1860 à 1 180 000 francs.

LES MACHINES. UN OUVRIER INVENTEUR. 49

— Bon ! dit aussitôt le petit garçon en sautant de plaisir, vous m'avez fait deviner : c'est l'eau qui doit faire marcher les machines à Épinal.

— Allons, bravo ! dit André. C'est l'eau de la Moselle qui passe par-dessous l'usine et y fait tourner des roues comme dans un moulin ; ces roues en font tourner d'autres, et la machine tout entière se met en mouvement.

— Vous voyez bien, dit la mère Gertrude à Julien, qu'il n'y avait point besoin de bras pour faire tourner les roues. Rappelez-vous, Julien, qu'il y a trois choses principales dont l'homme se sert pour mouvoir ses machines : l'eau, comme dans la papeterie d'Épinal ; puis la vapeur et le vent. C'est ce qu'on nomme les forces motrices.

— Tu ne sais pas, Julien, reprit André, qui a imaginé la belle machine à faire le papier ? On me l'a dit là-bas ; c'est un simple ouvrier, un ouvrier papetier nommé Louis Robert. Il



LES FORCES MOTRICES. — Les principales forces motrices que l'homme emploie à son service sont d'abord celle des animaux, comme dans le manège qu'un cheval fait tourner, puis celle de l'eau et du vent, comme dans les moulins, l'électricité, et enfin la grande force de la vapeur qui fait mouvoir tant de machines et de locomotives.

avait travaillé depuis son enfance ; mais au lieu de faire, comme bien d'autres, sa besogne machinalement, il cherchait à tout comprendre, à s'instruire par tous les moyens, à perfectionner les instruments dont il se servait. C'est ainsi qu'il en vint à inventer cette grande machine que j'ai vue faire tant de travail en si peu de temps.

— Eh bien ! André, dit la mère Gertrude, qui apportait en ce moment la soupière fumante, l'histoire du papetier Robert

LES MOULINS À FOULON

LE MOULIN A FOULON

Le foulonnage est très ancien et remonte, du moins pour cette région de la Normandie, au Moyen âge.

A l'aide de piles (ou maillets) mues par la force hydraulique, les étoffes (ou frocs) sont "foulées", battues, ce qui a pour effet d'augmenter leur solidité puisque leurs fibres se resserrent.

▪ REPARTITION DES MOULINS A FOULON :

- La Chapelle-Yvon : • moulin de la Foulonnerie
- Friardel : • moulin Dumont-Bourgais-Grenier (1858)
- Glos : • moulin Massé (1845)
- • moulin du Pont-de-Bray, à l'emplacement de l'usine Wonder, récemment fermée.
- Lisieux : • moulin Legendre
- • moulin Veuve Vingé (également moulin à grains)
- • moulin Levasseur
- • moulin Pinel
- • les deux moulins du sieur Labbey (1834)
- • moulin Bordeaux-Fournet (rue aux Fèvres) avant sa transformation, en 1834, en usine propre à la fabrication des étoffes de Lisieux
- • Usine Bordeaux-Fournet (plateau Saint-Jacques), doublée d'une filature de laine (1852).
- Saint-Julien-de-Mailloc : .. • moulin Samson (1843)
- • moulin de la Buissonnière, du sr. Morel
- Saint-Julien-de-Mailloc : ... • moulin Martin
- • moulin Louis Samson (1859)
- • moulin Casimir Samson (1859)
- • moulin Mansion
- Saint-Denis-de-Mailloc : . • moulin Picard (1854)
- Orbec : • moulin de Beauvoir, avant de devenir filature de laine et moulin à blé
- • moulin de Launay (depuis 1649), devenu moulins à céréales après 1940.
- • moulin Mabire (1813)
- • moulin du sieur du Merle.

LE MOULIN A FRISER LES FROCS

Le moulin "à friser les frocs", utilise les aiguilles de la cardère, plante de la famille du chardon, dans des machines que l'on nomme "cardes".

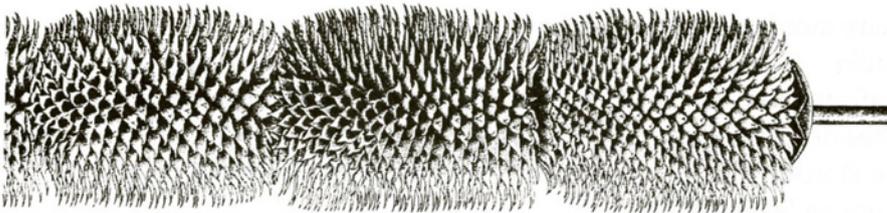
▪ QUELQUES MOTS SUR LA CARDERE :

Appelée aussi "chardon à foulon", cette plante qui a pratiquement disparu de nos jours était cultivée uniquement pour son utilisation dans l'industrie lainière (elle est d'ailleurs mentionnée dans une planche de Diderot et d'Alembert).

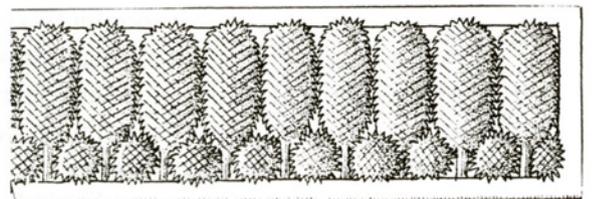
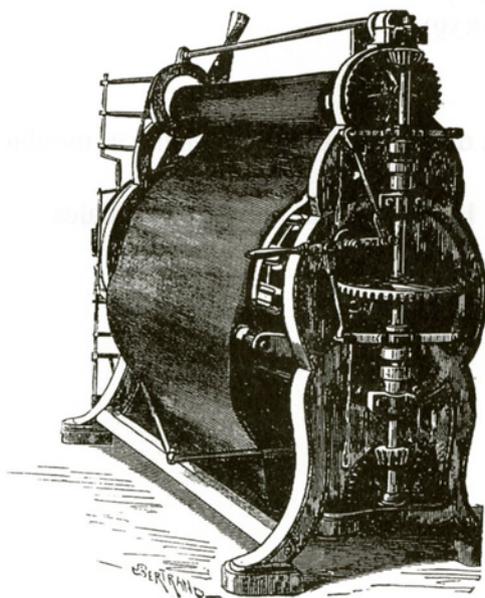
On estime qu'en 1862, 2326 hectares de cardère sont cultivés dans notre pays, en particulier dans la région d'Elbeuf et de Louviers [*La Hulotte*, n° 62, 1^{er} trimestre 1989].

▪ EMPLACEMENT DE CES MOULINS :

- Lisieux : moulin Girard-Loison (1810)
- Orbec : moulin Bigot, qui deviendra une fabrique de toiles de lin.



Chardons-roulants

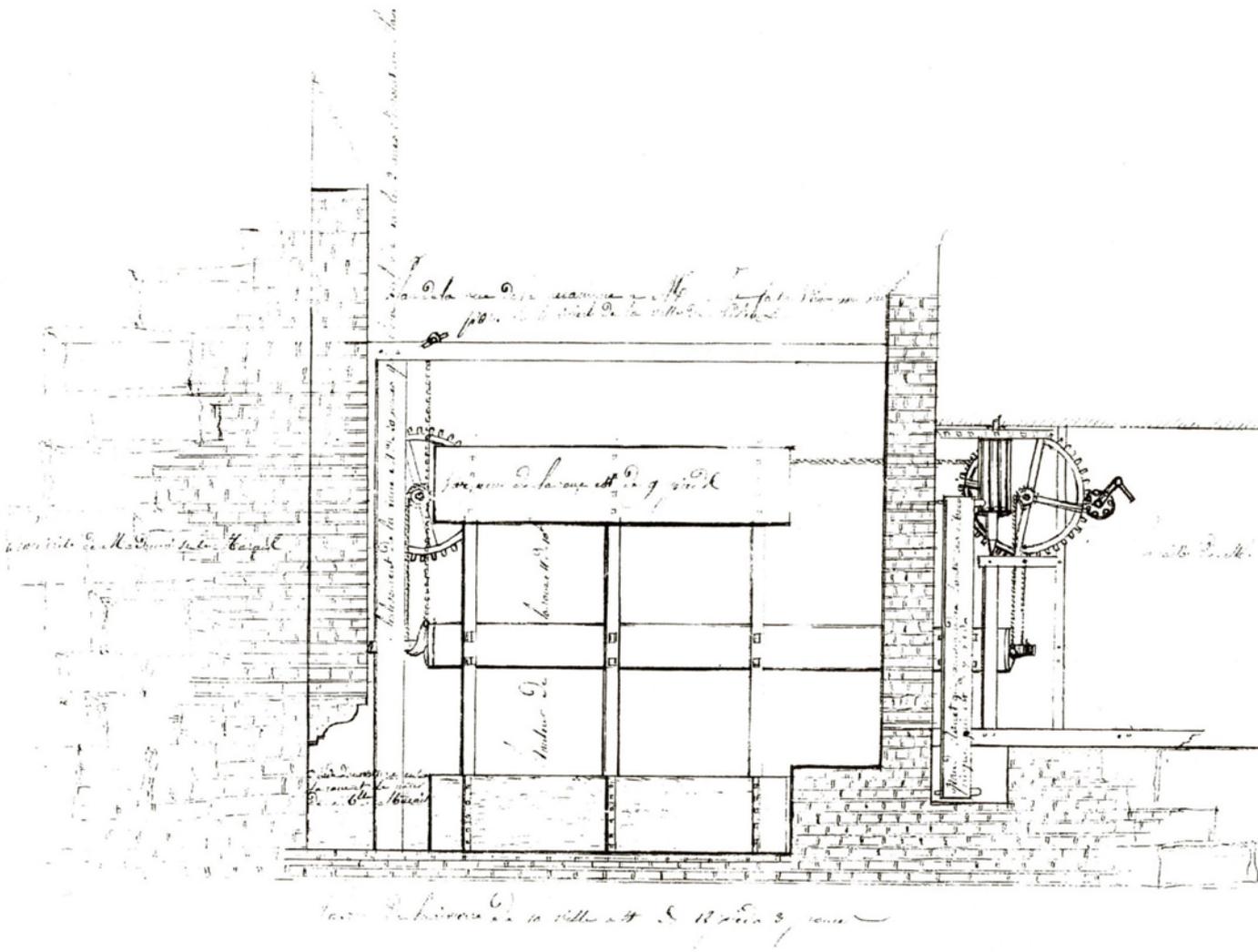


règle à carde

Dessins extraits de la Hulotte.

PREMIERE CARDERIE A LAINE, 1818

[Archives du Calvados, S 12 806/b]



LES FILATURES

LES FILATURES

On se souvient tous de la quenouille de la Belle au Bois Dormant : c'était, à l'époque de Charles Perrault, la façon traditionnelle de filer la laine.

Au XVIII^e siècle, les Anglais inventent la "mule-jenny", qui est un métier à filer au rendement plus important.

L'idée de se servir de la force hydraulique produite par les moulins de l'Orbiquet permet à la petite production artisanale, voire familiale, de passer à l'échelon industriel.

▪ LES FILATURES DE LIN :

Cette industrie s'appuie sur la production locale de lin, complétée par des importations de Haute-Normandie toute proche, des Flandres belges ou de la lointaine Russie.

Les prix du produit varient bien évidemment au gré des récoltes mais aussi en fonction de la pénurie des autres matières premières (telles le coton) ayant pour effet d'amener "le renchérissement des matières textiles" [Rapport de la sous-préfecture de Lisieux, Archives du Calvados M 8638].

LIEUX DE PRODUCTION :

- Beuvillers
- La Folletière-Abenon
- Saint-Jacques-de-Lisieux
- Saint-Martin-de-Bienfaite
- Tordouet

▪ LES FILATURES DE LAINE :

La matière première vient de la région ; quand la tonte est insuffisante, les filateurs la font venir d'Allemagne ou bien d'Espagne.

LIEUX DE PRODUCTION :

- Beuvillers
- La Chapelle-Yvon
- Friardel
- Lisieux
- le Mesnil-Guillaume
- Orbec
- Saint-Martin-de-Bienfaite
- Saint-Martin-de-Mailloc
- Tordouet

▪ LES FILATURES DE COTON :

Les Etats Unis sont le principal fournisseur de coton destiné aux filatures de la vallée d'Orbec à Lisieux. Le produit fini est ensuite expédié à Flers et Condé-sur-Noireau, autres centres textiles importants de Basse-Normandie.

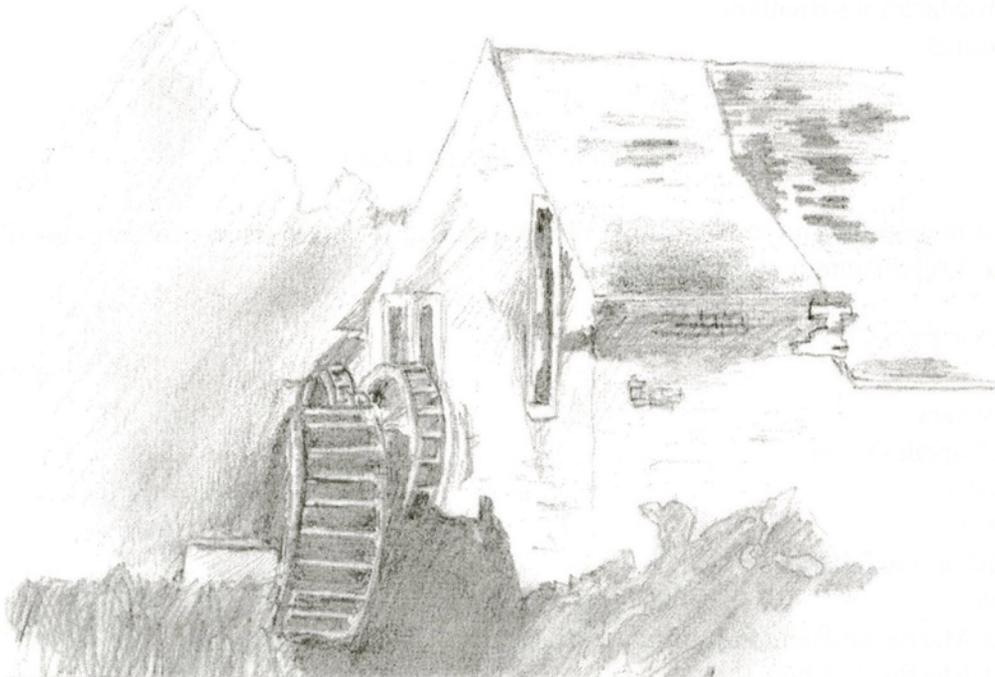
La Guerre de Sécession qui sévit en Amérique du Nord va avoir de fâcheuses conséquences pour l'économie lexovienne, pendant les quatre années que va durer cette guerre civile (de 1861 à 1865), et même après puisque les champs de coton, principale fierté des Etats du Sud, ont été délaissés pendant quelques mois encore.

Il en résulte des difficultés d'approvisionnement mettant en péril les petites filatures dont l'unique production est celle du fil de coton. On enregistre à cette époque des fermetures d'ateliers entraînant des licenciements.

En 1863, on ne compte plus que trois filatures de coton pour tout le département, dont celle de la Chapelle-Yvon, fonctionnant avec difficulté.

LIEUX DE PRODUCTION (avant la crise du coton) :

- la Chapelle-Yvon
- Lisieux (Saint-Jacques)
- le Mesnil-Guillaume
- Orbec
- Beuvillers



L'EMBAUCHE DANS LES FILATURES

ARRONDISSEMENT DE LISIEUX (bassins de la Touques et de l'Orbiquet)

- ♦ Statistique industrielle, 1825 [Archives du Calvados, M 8069]
- ♦ Statistique industrielle, 1863 [Archives du Calvados, M 8638]

EVOLUTION DU NOMBRE D'OUVRIERS EN 40 ANS	1825	1863	VARIATION
Filatures de fil	2200	2451	+ 191
Filatures de laine	353	2389	+ 2036
Filatures de coton	158	100	- 58

L'analyse de ce tableau est révélatrice du dynamisme des industriels lainiers qui prospèrent au Mesnil Guillaume, à Saint-Martin-de-Bienfaite, Orbec et surtout à Lisieux (usine Bordeaux-Fournet) et du progrès, moins spectaculaire, certes, des filateurs de lin.

Quant à la baisse d'effectif dans les filatures de coton, il faut l'attribuer à la "crise du coton", consécutive à la Guerre de Sécession qui sévit aux Etats-Unis, principal fournisseur de coton.

LES USINES DE TISSAGE

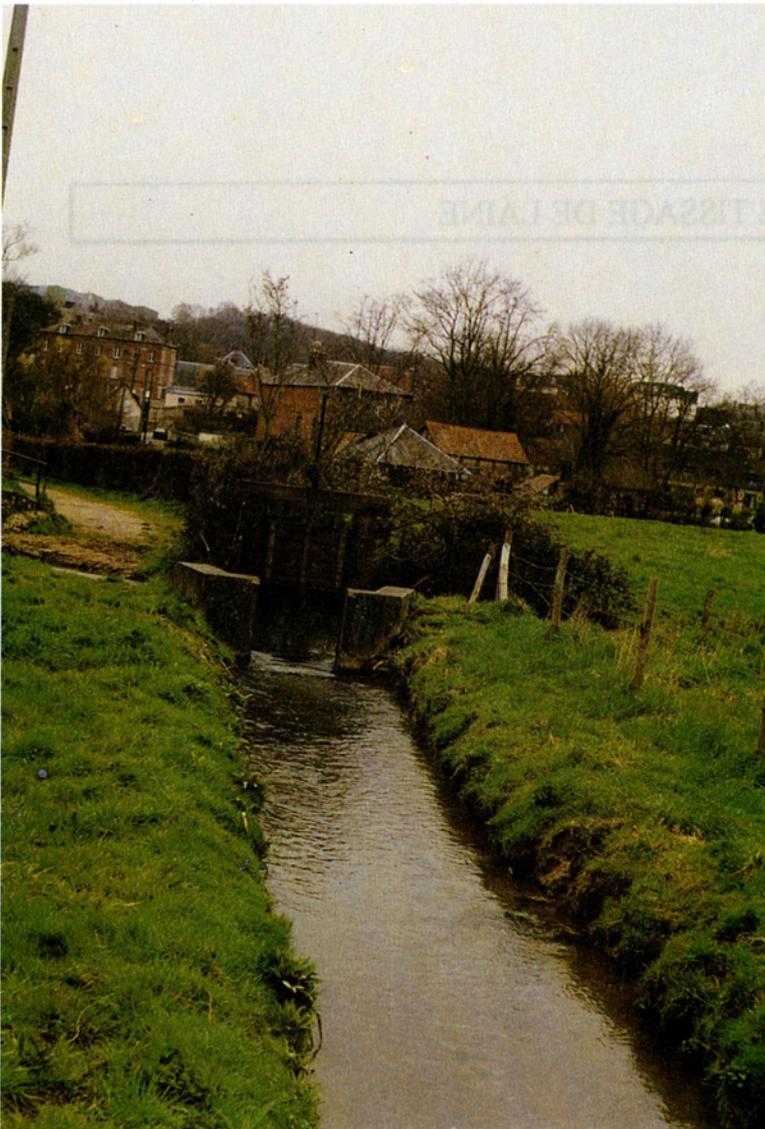
LES FROCS DE TORDOUE

Tourdouet a donné son nom au tissu fabriqué essentiellement dans son village où la majeure partie des habitants sont des fabricants [Statistique de 1824]

On y dénombre 150 métiers, fonctionnant sans relâche et occupant 850 ouvriers (hommes, femmes et enfants).

La fabrication des frocs étant quasiment la seule activité de ce village, chaque fabricant vend lui-même le produit de son travail à Lisieux, Bernay ou Orbec, d'où les frocs sont ensuite dirigés vers la Bretagne, le Maine et l'Anjou.

Les frocs dits "de Tourdouet" sont également tissés à la Chapelle-Yvon, Saint-Julien-de-Mailloc, Saint-Martin-de-Bienfaite, Orbec, le Mesnil-Guillaume, Lisieux et Fervaques (sur la Touques).



Les vanes sur le bief

LA TOILE DE LIN

L'usine la plus prestigieuse est sans doute celle des frères Laniel, fondée en 1843 au hameau de Grais, à Beuvillers. Au plus fort de sa prospérité, elle embauche 3550 ouvriers, pour lesquels Monsieur Laniel fait construire des logements.

L'usine de Grais est célèbre pour sa "Toile de Vimoutiers". Elle fermera ses portes en 1960, après presque 120 d'existence.

Les frères Laniel possèdent une autre usine, à Lisieux (45 ouvriers en 1865, 1200 en 1880).

Le moulin Bigot à Orbec fait travailler 42 ouvriers en 1865.

LE TISSAGE DE LAINE

Depuis le XV^e siècle, les tisserands tissent la laine avec la tonte des moutons de la région.

Les principaux centres sont à Beuvillers, Glos, Lisieux, le Mesnil-Guillaume, Orbec et Saint-Julien-de-Mailloc.

A MONSIEUR,

LE COMTE DE MONTLIVAUT, Préfet
du département du Calvados,

Monsieur LE PRÉFET,

Soit communiqué à M. le Maire de Lisieux;

1°. Pour faire afficher la présente pendant vingt jours, à la porte de la Sous-Préfecture et à celle de la Mairie, avec invitation aux personnes qui auraient des observations à faire, de les adresser au Secrétariat de la Sous-Préfecture ou à celui de la Mairie, dans lesdits vingt jours ou au plus tard dans les trois jours qui suivront l'expiration du délai de l'affiche;

2°. Pour nous adresser le Certificat, constatant que les formalités ci-dessus ont été remplies et qu'il a été ou non fait des observations qui, dans le cas de l'affirmative, devront y être jointes.

3°. Pour faire délibérer le Conseil Municipal sur les convenances locales et l'intérêt des Propriétaires riverains, ainsi que sur le fondement des oppositions, au cas qu'il en ait été formé.

Lisieux, le 6 Octobre 1824.

Le Sous-Préfet,

DE CONIAC.

Renvoyé au pétitionnaire pour se conformer aux dispositions ci-dessus.

Lisieux, le 7 Octobre 1824.

FORMEVILLE, Adjoint.

Off. de M. de Lisieux 1824.

JE suis Propriétaire d'un Moulin à foulon, situé à Lisieux, sur la Rivière d'Orbec, désirant tirer tout le parti possible de la prise d'eau dont les dimensions de la Vanne sont constatées en hauteur et en largeur, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'autoriser à construire un Bâtiment et à établir une He. Roue, que je destine à faire mouvoir des Mécaniques propres à la fabrication des Frocs et de toute espèce d'Étoffes en laine; pour cette entreprise je ne prétends changer en rien, ni le débouché, ni le seuil de ma prise d'eau; c'est pourquoi j'ose espérer, M. LE PRÉFET, que vous voudrez bien accueillir favorablement une demande aussi juste.

J'ai l'honneur d'être avec respect, M. LE PRÉFET,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VASSEUR (URSIN).

Présenté à Lisieux, le six Octobre 1824.

LES ACTIVITÉS ANNEXES

LES TEINTURERIES.

Ces usines qui sont installées au bord de la rivière n'utilisent pas la force hydraulique et de servent de fourneaux.

Cependant, leur présence est indispensable à l'activité des moulins pour la teinture des fils et des tissus produits.

▪ QUELQUES TEINTURERIES IMPORTANTES :

- à Lisieux : le teinturerie du sieur Boursin (1859)
- à Orbec : la teinturerie du sieur Hurel (1852)
la teinturerie du sieur Lieuvrin (1856)

▪ PRODUITS CHIMIQUES UTILISES :

l'alun, l'eau forte, l'huile de vitriol, le tartre, le couperose, le vert de gris, les cendres.

▪ COULEURS UTILISEES :

- ♦ l'indigo, pour le bleu
- ♦ la garance, pour le rouge
- ♦ la cochenille, pour le carmin
- ♦ le pastel, pour le bleu clair
- ♦ le bois du Brésil
- ♦ le sumac, pour le tanin
- ♦ le charbon de terre

▪ CONSEQUENCES DU BLOCUS :

Le décret du 25 mars 1811 qui veut prohiber l'importation de l'indigo des Indes, a pour effet une politique volontariste de culture du pastel.

C'est ainsi que 200 kg de graines de pastel sont distribués gratuitement à tous les agriculteurs du Calvados [Archives du Calvados, M 8069].

LES AUTRES MOULINS

▪ MOULINS A TOURNER LE FER :

- Lisieux : moulin Fougy en 1854
moulin Daufresne en 1856
- Orbec : moulin Brézot en 1852
moulin du sieur Deshayes en 1854
- Saint-Martin-de-Bienfaite :
moulin Lebourgeois en 1882

▪ MOULIN A DECHIRER LES CHIFFONS :

- Orbec : moulin du sieur du Merle en 1860

▪ MOULINS A SCIER ET TOURNER LE PETIT BOIS :

- Orbec : moulin Grandval, en 1852
moulin Rivault en 1852

▪ AQUARIUM :

En 1868, Monsieur Duquenay, limonadier à Lisieux, obtient la permission d'installer une roue sur le ruisseau des Tanneurs pour alimenter un aquarium [Archives du Calvados, S 12806/b].



Le ruisseau des Osiers à Orbec

LE TRAVAIL A DOMICILE

L'activité à domicile était très fréquente sous l'Ancien Régime et donnait l'occasion à bon nombre de petits paysans ou journaliers de subsister quand ils n'étaient pas retenus par les récoltes.

Un rapport du Commissaire de Police de Lisieux, daté du 6 avril 1857 et adressé au Préfet du Calvados [Archives du Calvados, M 9064] nous permet d'en mesurer la persistance sous le Second Empire, en ce qui concerne deux secteurs d'activité bien précis :

▪ LA PRODUCTION DE DRAPS ET DE FROCS :

Chaque tisserand produit en général deux pièces par semaine de draps et de frocs que des commissionnaires, employés par de grands industriels (comme Monsieur Fournet, par exemple) transportent dans des charrettes pouvant contenir jusqu'à 90 pièces.

Le tisserand à domicile est assujéti au "Livret de fabrication" contenant les dates de commande, les dimensions des pièces à produire, le poids de la matière première -car le tisserand est payé au kilogramme produit- la date de livraison et le salaire.

Ce livret permet au commissionnaire de vérifier la qualité du travail fourni et d'effectuer au besoin une retenue sur la paye lorsque le travail n'est pas exécuté dans les temps requis.

▪ LE TISSAGE DES RUBANS :

Contrairement au tisserand en draps, le tisseur de rubans est payé au mètre. Il peut produire des rubans de coton ou des rubans de fil de lin.

Les rubanniers sont surtout domiciliés à Friardel, Courtonne-la-Meurdrac, la Chapelle-Yvon et à Courtonne-la-Ville (depuis son rattachement à Saint-Paul-de-Courtonne, appelée Courtonne-les-Deux-Eglises), Saint-Denis-de-Mailloc, Saint-Julien-de-Mailloc.

Ils travaillent pour des industriels de l'Eure (Thiberville ou Bernay).

La fabrication de rubans s'est prolongée jusqu'à la première moitié de notre siècle, mais elle a surtout connu un réel essor sous le Second Empire avec la mode des crinolines qui fit d'Orbec une ville où le commerce de nouveautés et de mercerie était très florissant.

Une seule industrie rubannière s'est maintenue, la maison Lécuyer à Thiberville (Eure).

[*Art de Basse-Normandie*, n°101, déc.1993, p.18]

♦ La fabrication de rubans ne nécessita pas l'installation de moulins, mais contribua à la renommé textile de la vallée de l'Orbiquet.

♦ En 1824, Orbec renferme environ 60 métiers à ruban, occupant cent personnes.

[Archives du Calvados, M 8069]

LE MONDE DU TRAVAIL

LEÇONS



Les apprentis attentifs

1. Si à la sortie de l'école nous sommes placés comme domestiques ou comme apprentis, nous aurons de nouveaux devoirs à remplir; nous devons être polis envers nos maîtres ou nos patrons, leur obéir pour tout ce qui regarde le service, prendre soin de leurs intérêts comme s'il s'agissait des nôtres et surtout avoir la plus grande probité.

2. — Si nous sommes apprentis, nous devons bien écouter les leçons de notre

Le Livre unique de morale et d'instruction civique, 1898.

Les Serviteurs

15^e Leçon

Devoirs des Maîtres et des Patrons à l'égard des Serviteurs et des Ouvriers

LEÇONS



Les bons maîtres font les bons serviteurs

1. Nos serviteurs sont nos semblables, nos frères. S'ils ont des défauts, ils ont bien souvent aussi des qualités que nous n'avons pas. Regardons-les comme des amis et traitons-les avec douceur.

Calcul

Un ouvrier gagne 32^{fr} par jour et pourrait travailler 300 jours par an; Mais il perd les $\frac{3}{25}$ de son temps au cabaret où:

$$\frac{300 \times 3}{25} = 36 \text{ jours}$$

$$\text{Il travaille: } 300 - 36 = 264$$

Il gagne pendant 264 jours

$$32 \times 264 = 8448 \text{ fr}$$

Il dépense $\frac{1}{8}$ de son gain au cabaret:

$$\text{ou: } \frac{8448}{8} = 1056 \text{ fr}$$

300	25	12	300
50	12	13	36
0		36	264
2,64		8448	
x 92		044	1056
5 28		48	
25 2		0	
24 49			

L'industriel normand se veut bien souvent un père pour ses ouvriers, comme l'illustre la page précédente, extraite d'un manuel scolaire de 1898. La lutte contre l'alcoolisme rassemble les énergies tant des employeurs que des autorités publiques.

Il arrive que le patron fasse bénir sa manufacture à l'occasion de son inauguration, tel Monsieur Fournet ce dimanche 1^{er} Juillet 1860 ; celui-ci en profite pour exposer ses craintes par rapport au libre-échange [Archives du Calvados, M 2856].

Le dimanche, pour notre industriel, est autant considéré comme un jour de repos que comme l'occasion d'accomplir son devoir de bon chrétien.

Les préoccupations sociales de Monsieur Fournet vont l'amener à construire des immeubles pour y loger les 1200 ouvriers de la rue d'Orival, à Lisieux [Archives du Calvados, M 8638].

Dimanche 1^{er} juillet, la religion et l'industrie ont fait une sainte et solennelle alliance dans notre cité ; c'était le jour de l'inauguration et de la bénédiction de cette immense manufacture due à la haute intelligence de M. Fournet, et qui doit offrir le travail à sept cents ouvriers. Ce spectacle avait quelque chose de grandiose et d'imposant ; il était beau de voir, d'un côté, l'industrie, puissance de la terre, étalant toutes ses forces et ses merveilles dans cette vaste usine ; et de l'autre, la Religion, puissance du ciel, consacrant l'industrie par ses chants sacrés et ses bénédictions.

Par le zèle de M. Fournet et de son administration si intelligente et si dévouée, l'usine avait été préparée avec soin pour cette fête. Un autel avait été construit sous la porte principale de l'établissement : des fleurs, de brillants candelabres, de riches tapis ornaient cet autel. Un arc-de triomphe encadrait la porte d'entrée, et des mâts avec des oriflammes s'élevaient de distance en distance. Dans la cour de l'usine, plus de quatre cents ouvriers, placés avec ordre, et un nombreux public, attendaient en silence les bénédictions du prêtre ; autour de l'autel, on remarquait M. Fournet avec un cortège de personnes honorables qu'il avait appelées à cette fête.

*Supplément au n° 27 du journal
Le Normand, du 7 juillet 1860*

» A L'INDUSTRIE ! A LA RELIGION !

A LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE !

» Heureux l'ouvrier qui, plein de foi et d'espérance, sait que l'homme est né pour le travail comme l'oiseau pour prendre son vol dans les régions de l'air ; que ses sueurs sont le prix d'une éternité bienheureuse, que le travail est un devoir naturel et religieux, que son divin maître a passé trente années dans l'atelier d'un artisan !

« Que ceux, dit Bossuet, qui vivent d'un art mécanique, se consolent et se réjouissent : Jésus-Christ est de leur corporation ! »

» Avec ses nobles pensées, combien grandit la dignité de l'ouvrier, et combien son travail devient facile et honorable.

» Mais ces pensées religieuses, il ne peut les garder dans son cœur sans la sanctification du Dimanche.

» L'homme adonné au travail, qui ne connaît pas le repos du septième jour, vit sans religion, viole les lois les plus sacrées et oublie bientôt les vérités qui font le bonheur de l'homme, son origine, sa destinée et jusqu'à son Dieu, son âme et son immortalité !

» Son intelligence s'obscurcit, ses sentiments s'avilissent, sa santé chancelle. L'homme n'est pas une machine à feu continu, destinée à fonctionner sans relâche, à marcher plus longtemps qu'une bête de somme. Ce travail inhumain le dégrade corps et âme, porte atteinte à sa race, et l'envoie, jeune vieillard, mourir bien vite à l'hôpital.

LES SALAIRES

Dans leur catégorie, les hommes qui travaillent dans le secteur textile de la vallée de l'Orbiquet sont les mieux payés du Calvados (tableau n°1).

En revanche, le salaire moyen journalier, s'il est plus élevé que dans certaines régions, est très en-dessous de ce que peuvent toucher les ouvriers parisiens (tableau n°2).

Ces tableaux mettent également en évidence la disparité des salaires suivant le sexe et l'âge.

La femme gagne en moyenne 1 franc de moins par jour que l'homme ; quant à enfant, son salaire atteint le tiers du salaire de son père.

III - DISPARITE DES SALAIRES SELON LES INDUSTRIES ET LES ARRONDISSEMENTS
Industries textiles - Salaires masculins par jour

	Caen	Bayeux	Pont Evêque	Falaise	Vire	Lisieux	Paris
Bonneterie	2,25	2,25	2,25	2,25			4
Filature de laine				2,50	2,25	2,50	3
Filature de coton			2,35	3	3	3,25	4
Filature de lin						3,25	De
Tissage					1,75	2	3
Draperie					2	2,60	à 4
Toile						2,25	

Tableau n° 1

II - SALAIRE MOYEN PAR JOUR DANS LES INDUSTRIES TEXTILES
TABLEAU COMPARATIF

	Hommes	Femmes	Enfants
Calvados	2,35	1,30	0,85
Paris	4	2	1
Département le plus favorisé	2,75 <i>(Basses Alpes)</i>	1,65 <i>(Eure)</i>	1 <i>(Eure - Seine inf.)</i>
Département le moins favorisé	1,40 <i>(Tarn et Garonne)</i>	0,50 <i>(Morbihan)</i>	0,40 <i>(Morbihan-Alpes Mar.)</i>

Tableau n° 2

- TABLEAUX DE SALAIRES

Tableaux établis par M. BOUILLON d'après la statistique de la France, tome XIX, industrie. Résultats de l'enquête effectuée dans les années 1861-1865. A. D. Calvados. P. O. 32.

LA DUREE DU TRAVAIL

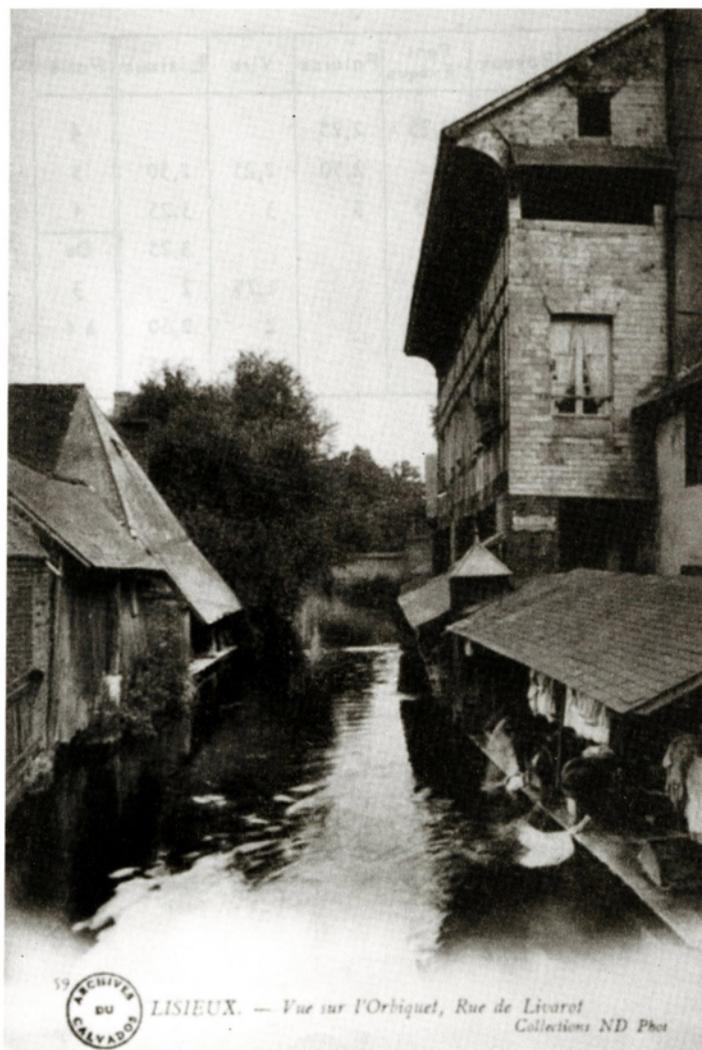
Depuis la loi du 9 septembre 1848, la durée du travail est limitée à 12 heures par jour, soit 72 heures par semaine, avec le dimanche comme seul repos hebdomadaire.

Elle ne prévoit pourtant pas le temps consacré à la prière (souvent très recommandée par les contremaîtres), au nettoyage des machines (puisque celui-ci doit se faire en dehors du temps de production), aux heures supplémentaires.

Bien souvent, les patrons qui le demandent obtiennent des dérogations des autorités en place.

Pour prolonger la journée de travail, ils prennent prétexte des retards de production dûs aux intempéries, aux épidémies, aux pannes de machine.

Certains ouvriers sont ainsi tenus de travailler jusqu'à plus de 13 heures par jour, ce qui porte la semaine de travail à 80 heures.



Lisieux, une ville au bord de l'eau

LES ENFANTS TRAVAILLEURS.

COMMUNES	NATURE DE L'ETABLISSEMENT	PROPRIETAIRE	ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS
MESNIL-GUILLAUME	fabrique de papier	Dubos	1
	effilochage	Drouet	1
	filature de laine	Adeline	3
ORBEC	filature de laine	Labiche	1
	idem	Dutheil	2
	fabrique de papier	Dubos	2
	filature de laine	Conard	1
	idem	Dubos	1
CHAPELLE-YVON	filature de coton	Duval	2
	filature de laine	Dutheil	2
SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE	filature de laine	Vve Boquié	4
	idem	Lebuquer	2
	idem	Vve Boquié	2
	idem	Dutheil	3
	idem	Hauton	3
BEUVILLERS	filature de toile	Laniel	30
GLOS	filature de laine	Rebut	2
LISIEUX	tissage mécanique		127
	filature de laine		149
	filature de lin		30
	épluchage		23
	fabrique de frocs		5
	apprêts		23
	effilochage		1

Renseignements sur les manufactures, 1869 [Archives du Calvados, M 8639]

Ce tableau concernant les enfants employés dans le secteur textile est certainement incomplet, car il ne prend pas en compte la statistique difficile à établir des enfants qui travaillent avec leurs parents à domicile.

Pendant, il permet de mesurer l'ampleur du phénomène, répandu à l'époque.

TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE.

(Loi du 19 Mai 1874.)

Règlement d'Administration publique

Relatif à l'ARTICLE 2 de la loi.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'Agriculture et du Commerce,

Vu l'article 2 de la loi du 19 mai 1874, ainsi conçu :

« Les enfants ne pourront être employés par des patrons ni être admis dans les manufactures, usines, ateliers ou chantiers avant l'âge de douze ans révolus.

» Ils pourront être toutefois employés à l'âge de dix ans révolus dans les industries spécialement déterminées par un règlement d'administration publique rendu sur l'avis conforme de la Commission supérieure ci-dessous instituée. »

Vu l'avis du Comité consultatif des arts et manufactures ; — Vu l'avis de la Commission supérieure instituée par l'article 23 de la loi du 19 mai 1874,

Le Conseil d'Etat entendu,

Décète :

ARTICLE PREMIER. — Les enfants de dix à douze ans peuvent, dans les conditions déterminées par la loi, être employés dans les industries dont la nomenclature suit :

- 1° Dévidage des cocons ;
- 2° Filature de bourre de soie ;
- 3° Filature du coton ;
- 4° Filature de la laine ;
- 5° Filature du lin ;
- 6° Filature de la soie ;
- 7° Impression à la main sur tissus ;
- 8° Moulinage de la soie ;

- 9° Papeterie (les enfants de dix à douze ans ne pourront être employés au triage des chiffons) ;
- 10° Retordage du coton ;
- 11° Tulle et dentelles (fabrication mécanique des) ;
- 12° Verreries.

ART. 2. — Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 27 mars 1875.

M^{al} DE MAC MAHON, duc de Magenta.

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce,

C. DE MEAUX.

LES CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS

Plus de 12 % des enfants de moins de 12 ans sont employés dans l'industrie textile ou papetière. Beaucoup d'entre eux sont des "rattacheurs" : leur rôle est de rattacher les fils cassés.

La statistique de la France, établie dans les années 1861-1865, recense près de 1200 garçons et fillettes dans le département dont 597 pour le seul arrondissement de Lisieux. Ces chiffres sont certainement en dessous de la réalité ; dans un mémoire sur "la situation des femmes et des enfants dans l'arrondissement de Lisieux au XIX^e siècle", daté du 9 juin 1855, Mademoiselle Lévy relève 1047 enfants travailleurs dont 213 de moins de 12 ans pour 125 établissements.

Ils travaillent généralement de 6 heures du matin à 8 heures du soir, avec deux arrêts d'une heure pour les repas, et que certains travaillent la nuit, en dépit de la loi du 22 mars 1841 qui l'interdit [Archives du Calvados, M 9059, règlement d'administration]. Et quand ils ont terminé leur journée de travail, ils doivent parfois attendre leur mère qui est payée à la tâche.

Ces enfants, dont on mesure la situation pénible, sont également astreints, comme leurs parents, au "livret d'ouvrier".

On comprend pourquoi l'inspecteur primaire de Lisieux, dans un rapport envoyé à l'inspecteur d'académie, se plaint du taux d'absentéisme élevé des enfants sur les bancs de l'école. La mauvaise scolarisation n'est pas la seule conséquence ; le taux de mortalité est élevé et l'espérance de vie ne dépasse guère 40 ans.

Les autorités locales sont bien souvent incapables de faire respecter la législation du travail à des industriels qui sont également des notables politiques influents.

Extrait d'un rapport du sous-préfet de Lisieux, 1858.

Situation morale. Travail des enfants dans les manufactures.

Les enfants sont admis sans aucune condition d'âge dans les usines et manufactures, et y sont soumis à un travail prolongé, qui dépasse leurs forces, ruine leurs santés et ne laisse aucune place à la culture de leurs intelligences et de leurs facultés morales. Sur 5 480 enfants que compte l'arrondissement de Lisieux, 1040, c'est-à-dire un cinquième environ, ne fréquentent pas les écoles parce que leurs parents aiment mieux leur faire gagner de suite une modique rétribution dans les manufactures que d'assurer leur avenir en les laissant grandir dans des conditions de salubrité physique et morale. Ces enfants n'atteignent jamais qu'un développement incomplet et donnent à leur tour naissance à des générations plus malingres et plus rachitiques encore. Aussi est-on effrayé pendant la session des conseils de révision de trouver dans un pays, où la race serait naturellement belle si elle vivait dans des conditions normales, un si grand nombre de jeunes gens physiquement défectueux qu'il est très difficile de parfaire le contingent. Comme le niveau moral s'abaisse en même temps que le niveau physique et que cette situation ne peut que s'aggraver de plus en plus tant que l'on ne fera rien pour la modifier, il est évident qu'il y a une véritable importance politique pour le gouvernement à s'occuper de cette question. Le remède se trouve du reste tout entier dans la loi du 22 mars 1841 sur le travail des enfants dans les manufactures, et le seule difficulté consiste à la faire exécuter. De nombreuses tentatives ont été faites pour y parvenir, mais il faut le reconnaître, jusqu'à présent elles ont été complètement infructueuses, et la loi du 22 mars est restée une lettre morte. Tout le monde s'accorde à reconnaître que la cause de cet insuccès est toute entière dans le choix des commissions *locales* pour surveiller

...

Lettre du Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics au Préfet du Calvados, 1858

Monsieur le Préfet, vous avez annoncé le 12 janvier dernier que vous alliez vous concerter avec M. le Procureur Général de Caen, afin d'assurer l'exécution des prescriptions légales sur la durée du travail des adultes. Cependant il résulte d'informations qui me sont parvenues dans ces derniers temps, qu'il se commet encore journellement des infractions sur certains points de votre département. On assure que la limite légale est dépassée précisément dans plusieurs des établissements en vue desquels la loi du 9 septembre 1848 a été principalement rendue, c'est-à-dire ceux où s'exercent les industries textiles. Dans certaines fabriques, la durée du travail effectif serait de treize heures ; on en cite dans lesquelles le travail se prolongerait jusqu'à quatorze et quinze heures, et ce qui rendrait ces infractions encore plus graves, c'est que les enfants travailleraient aussi longtemps que les adultes contrairement à la loi du 22 mars 1841. Veuillez, Monsieur le Préfet, donner des instructions pour que toute infraction aux prescriptions légales soit rigoureusement constatée et déférée aux tribunaux compétents. Déjà plusieurs fois l'attention de votre Préfecture a été appelée sur cet important objet. L'Administration ne doit rien négliger pour remplir la ferme intention qu'a le Gouvernement d'assurer l'exécution de la loi dans les établissements qu'elle concerne.

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

DÉPARTEMENT de *Calvados*

ARRONDISSEMENT de *Lisieux*

COMMUNE de *Orbec*

LOI

SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES
EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE
(du 19 mai 1874.)

Livret N° *849*

Nom et prénoms... *Brisollier (Marie-Joséphine)*
 Sexe... *femmes*
 Date de naissance... *14 janvier 1884*
 Lieu de naissance... *St Pierre de Mailloc*
 Domicile... *Orbec, r. Causse*

A *Orbec* le *28* *juin* 1886
 LE MAIRE,
my



Livret de Travail d'une Fillette d'Orbec, 1896
 [Archives du Calvados M 9062]

LE MOUVEMENT OUVRIER

❖ 1854 :

Les ouvriers de l'industrie textile cherchent à se regrouper et s'organiser sous l'influence de travailleurs "venus d'Elboeuf, de Sedan ou de Verviers en Belgique... qui ne pensent qu'à faire des grèves ou des coalitions", selon une lettre confidentielle du commissaire de police de Lisieux au préfet en 1854 : "plus de 400 tisseurs en nouveauté, habiles ouvriers mais turbulents et animés du plus mauvais esprit".

Le commissaire déclare plus loin qu'il a "astreint les fabricants de Glos, le Mesnil-Guillaume (...) où se trouvent des filatures de laine et de coton, des fabriques de papiers et de rubans (...) à transcrire sur un registre les noms, prénoms et antécédents de leurs ouvriers", sans doute pour prévoir d'éventuels mouvements de grève.

❖ 1857 :

Ces dispositions n'empêchent pas les 40 ouvriers tisseurs de Monsieur Poret de se mettre en grève les 8 et 10 juillet, suite à une diminution de salaire de 10 centimes [Archives du Calvados, M 2856], ni ceux de Monsieur Théodule Peulevey de le "tourmenter" (sic) au point que ce dernier doit demander l'intervention de la police.

❖ 1865 :

Une section de l'Internationale (créée à Londres par Karl Marx en 1864), voit le jour à Lisieux, composée de 18 adhérents ; elle est animée par un ouvrier foulonnier.

❖ 1873 :

Procès de l'Internationale : les 18 membres de la section lexovienne sont jugés en correctionnelle pour "avoir fondé une association ayant pour but de provoquer la suspension du travail, l'abolition du droit de propriété, de patrie ou de religion ou de libre exercice du culte". Ils sont condamnés à des peines allant de 8 jours à 8 mois de prison.

[Joël Tatard, *Le mouvement ouvrier dans les industries textiles du Calvados*, 1971, Br 8793]

❖ 1880 :

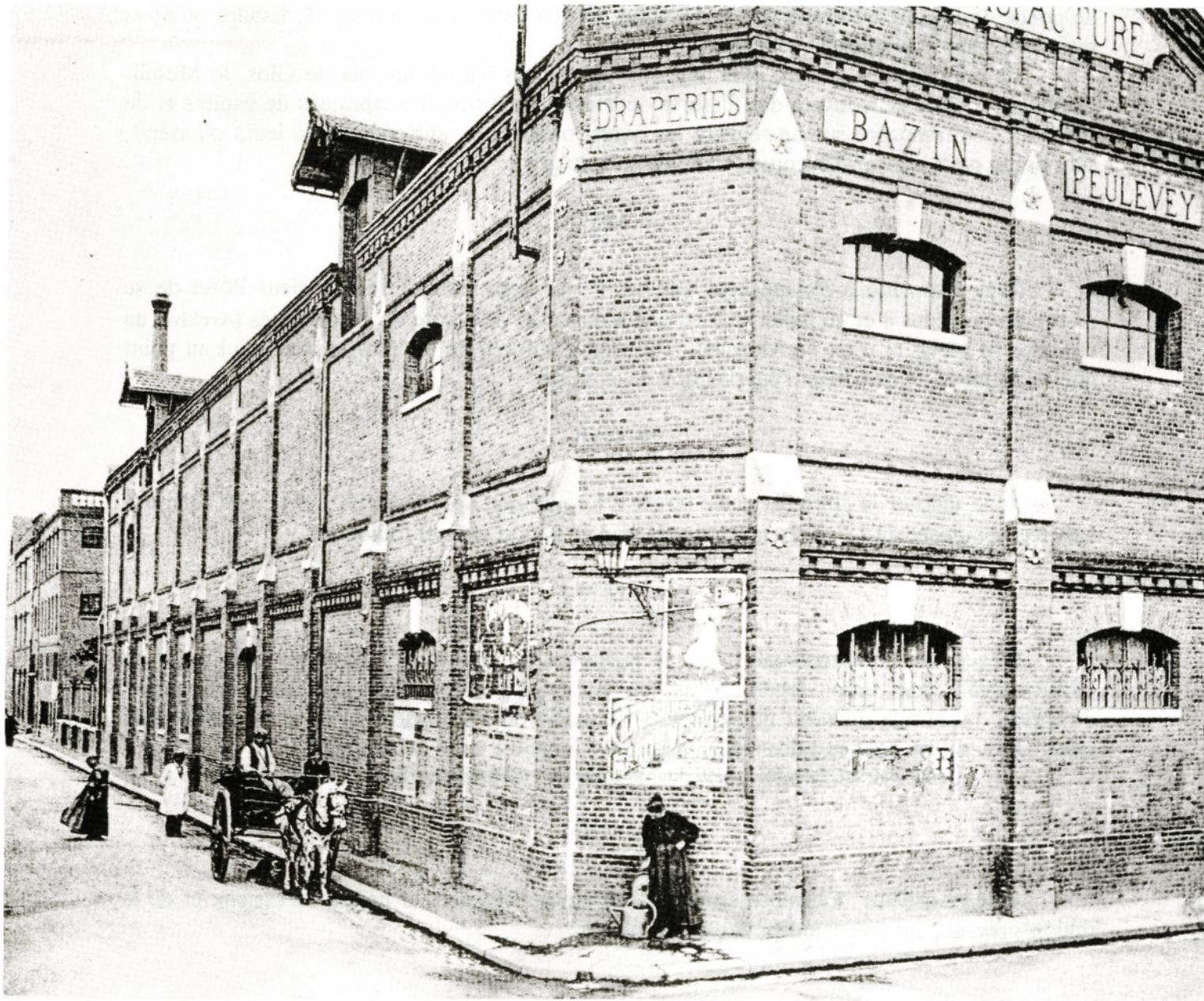
Création d'une "Chambre syndicale des ouvriers lainiers et liniers de Lisieux et de la région", regroupant une cinquantaine de membres.

❖ 1890 :

La nouvelle chambre syndicale est soutenue par Henry Chéron, radical et futur député puis ministre, qui donne une conférence à Lisieux devant 200 "amis du textile".

❖ 1893 :

La visite à Lisieux de Jean Longuet, gendre de Karl Marx, venu prendre des contacts pour y implanter un groupe du P.O.F. (Parti Ouvrier Français, qui deviendra plus tard la S.F.I.O.), est signalée dans un rapport du sous-préfet.



Lisieux, usine Bazin-Peulevey, début de notre siècle.

ET MAINTENANT...

tisstric S. A.

Capital 6000000 de francs

TISSAGE DE DRAPERIES

USINE DU PONT-DE-BRAY

GLOS-SUR-LISIEUX (Calvados)

Téléphone 12 à Glos

R. C. Lisieux 5551 B. Répertoire Producteurs Calvados 274

C. A. T. A. 3.826

C. Ch. Post. Rouen 591.51

GLOS Le 8 AVRIL 1946

PONTS ET CHAUSSEES DE CAEN

Rue du stade

CAEN

-:-:-:-

Monsieur l'Ingénieur,

Nous vous serions reconnaissante de bien vouloir nous donner copie des règlements relative à la chute hydraulique que nous exploitons sur l'orignast au lieu dit " pont de Bray " situé sur la commune de GLOS - SUR - LISIEUX.

Ayant à améliorer le rendement de cette chute par une turbine moderne qui doublerait au moins la puissance produite, la Dème Circonscription Electrique à Paris nous demande les renseignements que nous sollicitons plus haut.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur, l'assurance de notre considération distinguée.

*En-tête d'une des dernières usines de tissage à Glos,
peu de temps avant sa fermeture.*

[Archives du Calvados, S 12807/b].

LES VESTIGES DU PASSE

- GLOS :
 - établissement Schenk, "fils et tissus".
 - Lepoutre, filature

- LISIEUX :
 - Vve Doublet, manufacture de confection, 61 rue d'Orbec
 - Léon Foussard, tanneur, 18 rue Rose Harel
 - Longeon-Mutel, industriel, place Leroy-Baulieu
 - Louiset et Dudouis, effilocheurs
 - Bernard Mommers, rue de Dives
 - Rousseau, confectionneur, usine boulevard Pasteur
 - Jean Samson, manufacturier, 24 boulevard Carnot
 - André Méry-Samson, boulevard Herbet-Fournet
 - Etablissement Adeline, manufacture de draperies
 - Wicart, tissage, Saint-Jacques-de-Lisieux

- ORBEC :
 - Defougy, fabricant de rubans
 - Moisson, minotier, halle aux grains

- SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE :
 - Coiseur-Cousin, usine de la Cressonnière.



[Annuaire du téléphone, 1925]

*Le moulin
de la Fontaine-Gosse,
à Orbec,
état actuel*

NOSTALGIE A LISIEUX

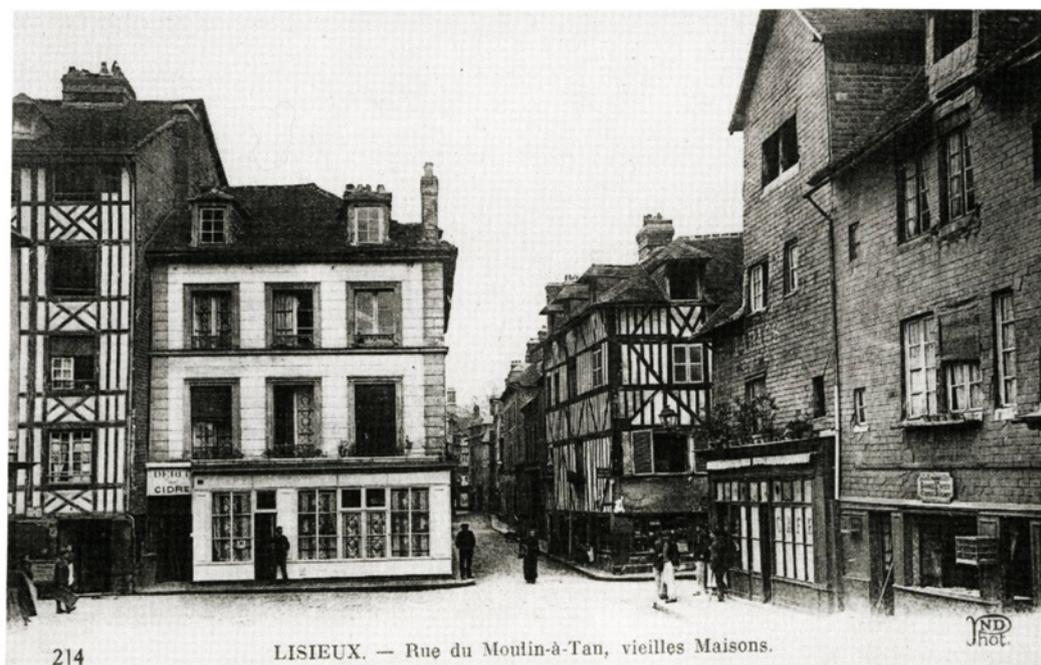
Certaines artères de la capitale du Pays-d'Auge évoquent les activités et les hommes qui ont fait sa renommée industrielle de jadis.

▪ LES PLUS ANCIENNES :

- 🏠 chemin des rouges fontaines
- 🏠 rue aux fèves
- 🏠 rue du moulin à tan
- 🏠 rue Pont-Mortain
- 🏠 chemin du moulin

▪ CELLES QUI EVOQUENT L'INDUSTRIALISATION :

- 🏠 rue Creton
- 🏠 place Fournet
- 🏠 boulevard Duchêne Fournet
- 🏠 boulevard Herbet-Fournet
- 🏠 rue Labbey
- 🏠 terrain Adeline
- 🏠 rue Théodule Peulevey



Lisieux-Rue du Moulin-à-tan, avant sa destruction en 1944

CONCLUSION

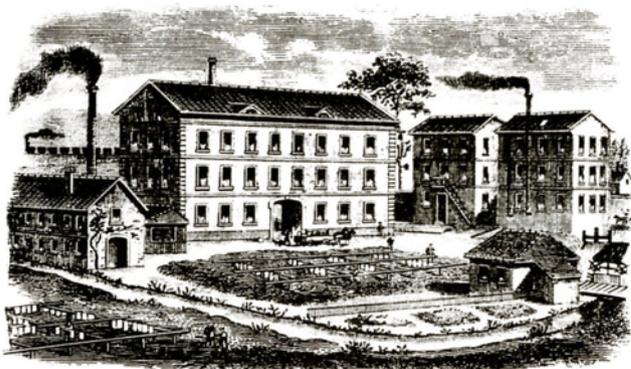
Les moulins de l'Orbiquet ont cessé depuis longtemps de faire chanter l'eau sur les roues mais continuent d'enchanter notre imagination.

Il est logique qu'ils n'aient su résister à la concurrence de la vapeur, elle-même remplacée à son tour par d'autres énergies, pas plus qu'à la concurrence des autres régions, celle du Nord en particulier, dont le patronnat s'est montré plus audacieux.

Le textile semble bien oublié dans cette vallée qui a connu les déboires d'une reconversion hasardeuse (Wonder, Bocaviande, Knorr-Dahl...).

Souhaitons que les moulins retrouvent un jour leur roue et démontrent qu'ils peuvent encore servir l'homme, comme celui de Bretteville-sur-Laize, au sud de Caen, dont la force hydraulique est utilisée pour chauffer le logement de son propriétaire.

MANUFACTURE DE RUBANS RETORS
en tous genres



MARQUE DE FABRIQUE

Adresse pour Télégrammes:
SCHNEIDER-ORBEC

M. Schneider.

Friardel-Orbec, (CALVADOS) le 8 / 1887

*Monsieur le Préfet
du Calvados
Caen*

Je vous prie d'être assez aimable de me

LES MOULINS ET LA CULTURE

LES MOULINS ET LES ARTS

Sans doute parce que leur activité a été vitale tout au long des siècles passés, les moulins et leurs meuniers abondent dans la littérature, la musique, la peinture et le folklore du monde entier.

▪ LITTÉRATURE ACCESSIBLE AUX JEUNES ENFANTS :

- 📖 *Le meunier, son fils et l'âne*, fable de Jean de la Fontaine.
- 📖 *Don Quichotte de la Manche*, roman de Cervantes
- 📖 *Les lettres de mon moulin*, d'Alphonse Daudet, avec le célèbre *Secret de Maître Cornille*.

▪ MUSIQUE :

- 🎵 "La belle meunière", de Franz Schubert, sur un livret de Müller (!)
- 🎵 "Le jardin sous la pluie", composé par Claude Debussy à Orbec

▪ CHANSON TRADITIONNELLE

- 🎵 "Meunier du dors"
- 🎵 "En passant par un moulin"

▪ FOLKLORE NORMAND :

- ★ "La Fille de la meunière"
- ★ "En faisant le tour du moulin"

▪ EXPRESSIONS POPULAIRES :

- ☞ "un moulin à paroles"
- ☞ "entrer comme dans un moulin"
- ☞ "être au four et au moulin"
- ☞ "apporter de l'eau au moulin de quelqu'un"
- ☞ "jeter son bonnet par-dessus les moulins"
- ☞ "être habillé comme un moulin"
- ☞ "se battre contre des moulins à vent".

▪ ANECDOTE

Saint-Martin-de-Bienfaite, le moulin Fossard : un fait divers sous la Révolution :

Le 14 prairial an VI (2 juin 1798), une vingtaine de brigands, des "bandits royaux" se faisant passer pour des chouans, attaquent la diligence Orbec-Lisieux.

Il emportent 5300 livres et blessent un gendarme.

Cet acte de banditisme est le cinquième en un an après : le coupe-gorge (entre Caen et Lisieux), Saint-Léger (entre Caen et Bayeux), Sainte-Croix-Grand-Tonne et Mondeville.

Les bandits seront finalement arrêtés, certains seront guillotines à Caen.

[Archives du Calvados, Br 1669]

▪ FOLKLORE NORMAND

Si le meunier est fripon, la meunière, qui est forcément jolie, a une réputation de légèreté.

Ces deux danses, extraites de notre folklore normand, sont célèbres dans la Normandie tout entière et il n'est pas interdit de penser qu'elles firent danser bien des garçons et des filles de la vallée de l'Orbiquet, lors des fêtes de village.

104 = ♩

En fai-sant le tour du mou - lin j'a - perçois
la meuniè - re En faisant le tour du mou -
-lin j'a - perçois la meuniè - re Qui cul - tivaît dans
son jardin qui cul - ti - vaît dans son jardin Ros'
à la bou - ton - niè - è - re Je lui ai dit bell'
en passant n'voudrais tu pas cau - ser un instant

Le Tour du Moulin

Le Gigouillette

108 = ♩

C'est la fill' de la meu - niè - re qui dan - saît a - vec le
gars Ell' a per - du sa jarr' tiè - re sa jarr' tièr' qui n'te - na
pas qui n'tenait Qui n'tenait qui n'tenait guè - re qui n'ten
qui n'tenait qui n'tenait pas qui n'tenait qui n'tenait qui n'ten
guè - re qui n'te - nait qui n'tenait qui n'te - nait pas.

FRANZ SCHUBERT, LA BELLE MEUNIÈRE.
- DIE SCHÖNE MÜLLERIN -

1 - Das Wandern

*Das Wandern ist des Müllers Lust,
Das Wandern,
Das muss ein schlechter Müller sein,
dem niemals fiel das Wandern ein,
das Wandern.
Vom Wasser haben wir's gelernt,
vom Wasser,
Das hat nicht Rast bei Tag und Nacht,
ist stets auf Wanderschaft badarcht,
das Wasser.
Das sehn wir auch den Rädern ab,
den Rädern ;
die garnicht gerne stille steh'n,
die sich mein Tag nicht müde geh'n,
die Räder.
Die Steine selbst, so schwer sie sind,
Die Steine,
sie tanzen mit den muntern Reih'n,
und wollen gar noch schneller sein,
die Steine.
O Wandern, Wandern, meine Lust,
O Wandern !
Herr Meister und Frau Meisterin,
Lasst mich in Frieden weiter zieh'n,
und wandern.*

2 - Wohin

*Ich hört' ein Bächlein rauschen
wohl aus dem Felsenquell,
hinab zum Thäle rauschen,
so frisch und wunderhell.
Ich weiss nicht, wie mir wurde,
nicht wer den Rat mir gab,
ich musste auch hinunter
mit meinem Wanderstab.
Hinunter und immer weiter
und immer dem Bache nach,
und immer heller rauschte
und immer heller der Bach.
Ist das denn meine Strasse ?
O Bächlein sprich wohin ?
Wohin ? Sprich wohin ?
Du hast mit deinem Rauschen
mir ganz berauscht den Sinn.
Was sag'ich denn vom Rauschen ?
Das kann kein Rauschen sein.
Es singen wohl die Nixen
tief unten ihren Reih'n.
Lass singen, Gesell, lass rauschen,
und wand're fröhlich nach,
es geh'n ja Mühlenräder
in jedem klaren Bach.*

Voyages

*Les voyages sont la joie du meunier,
les voyages !
Ce doit être un mauvais meunier
qui jamais ne désira voyager.
Les voyages !
L'eau nous en donne l'exemple,
l'eau
qui ne se repose ni jour ni nuit,
qui ne pense qu'à courir,
l'eau !
Les roues des moulins nous le disent aussi,
les roues
qui ne restent jamais immobiles
et jamais ne se lassent,
les roues !
Les pierres mêmes, si lourdes,
les pierres
dansent avec les vagues
et voudraient encore danser plus vite,
les pierres !
O voyages, voyages, mon plaisir,
ô voyages !
Maître meunier, maîtresse maunière,
laisser-moi gentiment partir
et voyager.*

Où aller ?

*J'entendais chanter un ruisseau,
d'une source parmi les rochers
il courait en murmurant vers la vallée,
si frais, si merveilleusement clair.
Je ne sais quel désir me prit,
ne sais qui me le conseilla,
mais il m'a fallu le suivre
avec mon bâton de voyageur.
Vers la vallée et toujours plus loin,
et toujours le long du ruisseau,
et toujours murmurait plus clair,
toujours plus clair le ruisseau.
Est-ce donc là ma route ?
O ruisseau, dis-moi, où vas-tu ?
Où vas-tu ? Dis-moi, où vas-tu ?
De ton murmure
tu as enivré mes sens.
Que dis-je, murmure,
ce sont des Nixes qui chantent
dans les profondeurs des vagues.
Laisse-le chanter, compagnon, laisse-le*

[murmurer

*et toi, suis joyeusement son chemin,
car il tourne les roues de moulin
dans chaque clair ruisseau.*

LEXIQUE

- ① **BIEF** : petit canal creusé le long de la rivière et qui amène l'eau captée depuis la prise d'eau au moulin.
- ① **CARDE** : outil garni de chardons à foulon pour "carder", peigner les draps
- ② **CARDERIE** : moulin où l'on carde les draps.
- ③ **CRETONNE** : tissu de coton, du nom de Creton, le premier qui fabriqua cette toile, près de Lisieux. ("*Le Calvados à l'exposition universelle de Paris en 1857*", Archives du Calvados, Br 3127).
- ④ **FOULON (OU FOULONNIER)** : vient de "fouler", celui qui presse le drap pour le rendre plus ferme et plus serré.
- ⑤ **FROC** : étoffe grossière de laine, appelée volontiers "Lisieux" au siècle dernier.
- ⑥ **FROCTIER** : celui qui fabrique les frocs.
- ⑦ **MOULIN A BAN (OU MOULIN BANAL)** : depuis le Moyen âge, l'eau qui traverse une terre appartient au seigneur qui la possède, ainsi que les moulins que celui-ci fait construire ; chaque habitant doit obligatoirement utiliser le moulin du seigneur, en lui payant une redevance. Ce privilège seigneurial, appelé droit de ban (d'où le nom de moulin banal), contesté dans les cahiers de doléance, est aboli à la Révolution.
- ⑧ **TAN** : poudre obtenue par le broyage d'écorce de chêne servant ensuite à tanner la peau par trempage pour obtenir le cuir.
- ⑨ **TISSERAND** : celui qui tisse la toile à partir de fils.
- ⑩ **TREMIE** : grand réservoir où le meunier verse le grain pour le moudre.

Principales étapes de la fabrication d'un drap de laine :

- la laine est cardée avec des cardes de fer
- la laine est filée
- tissage
- le drap est foulé, pour resserrer les fibres qui feutrent
- le drap est lainé (griffé pour dresser les filaments laineux qui forment duvet)
- le drap est tondu, pour égaliser et racourcir les filaments
- le drap est étiré

LISTE DES DOCUMENTS UTILISES

▪ ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU CALVADOS :

- ♦ F 6360
- ♦ M 2856, M 8069, M 8614, M 8638, M 8639, M 9059, M 9062, M 9064
- ♦ S 1148, S 12806/a, S 12806/b
- ♦ J. Morière, "*Le Calvados à l'exposition universelle de Paris*", Caen, 1856, Archives du Calvados, Br. 3127,
- ♦ Cartes postales

▪ LIVRES:

- 📖 Adolphe Joanne, *Géographie du Calvados*, Hachette, 1880
- 📖 G. Bruno, *Le tour de France par deux enfants*, 1877
- 📖 *Annuaire officiel du téléphone*, 1925

▪ REVUES :

- 📖 *Art de Basse-Normandie*, n° 101, décembre 1993
- 📖 Philippe Dupré, *Les retombées locales de l'essor industriel lexovien*, dans *Le Pays d'Auge*, avril 1983
- 📖 Dossier sur la cardère dans *la Hulotte*, n° 61, p. 1-20.



Pour en savoir plus sur la cardère cultivée et sur sa cousine la cardère sauvage ...

...vous pouvez demander les numéros 61 et 62 de La Hulotte, disponibles au prix de 30 FF les 2 numéros à

La Hulotte 08240 BOULT AUX BOIS, tél. 24.30.01.30

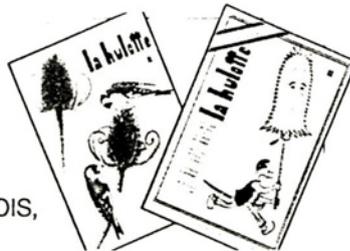


TABLE DES MATIERES

L'Orbiquet, une rivière en Pays d'Auge	3
Source de l'Orbiquet, 5 - Les rivières du Calvados, 6 - L'Orbiquet, 7.	
Un peu d'histoire	9
Le principe du moulin à roue, 11 - - Plan des moulins de la Vve Vigné, 12 - Les moulins avant la Révolution, 13 - Le plan d'Orbec par Jobey, 14 - Heurs et malheurs du meunier sous l'Ancien régime, 16 - Le développement des moulins, 17 - Le réseau ferré normand au début du siècle, 19 - Les activités des moulins de l'Orbiquet au XIX ^e siècle, 20.	
Les moulins à grain.....	21
Le moulin à grain, 23 - Le moulin de Beauvoir, 24 - Meunier larron, 25.	
Les moulins à tan.....	27
Le Vieux Manoir d'Orbec, 29 - Le moulin à tan, 30 - Une tannerie, 31 - Le vieux moulin du Pont de Pierre, 32.	
Les moulins à papier.....	33
Le moulin à papier, 35 - Page de lecture, 36.	
Les moulins à foulon	37
Le moulin à foulon, 39 - Le moulin à friser les frocs, 40 - Première carderie à laine, 41.	
Les filatures.....	43
Les filatures, 45 - L'embauche dans les filatures, 47.	
Les usines de tissage.....	49
Les frocs de Tordouet, 51 - La toile de lin - Le tissage de laine, 52 - Demande du Sieur Vasseur, 53.	
Les activités annexes	55
Les teintureries, 57 - Les autres moulins, 58 - Le travail à domicile, 59.	
Le monde du travail.....	61
Leçon de morale, 63 - Patrons et ouvriers, 64 - Les salaires, 65 - La durée du travail, 66 - Les enfants travailleurs, 67 - Le mouvement ouvrier, 71.	
Et maintenant	73
En-tête d'une des dernières usines de tissage à Glos, 75 - Les vestiges du passé, 76 - Nostalgie à Lisieux, 77.	
Conclusion	79
Les moulins et la culture.....	81
Les moulins et les arts, 83 - La Belle Meunière, 85.	
Lexique	87
Liste des documents utilisés.....	89